

**Le développement  
par l'innovation  
Cadre stratégique  
2010–2015**

approuvé par  
le Conseil des gouverneurs  
le 27 octobre 2009

---

CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL  
Ottawa, Canada

---

---

# TABLE DES MATIÈRES

## Cadre stratégique 2010–2015

<b>Introduction</b> .....	1-1
Contexte .....	1-1
Le chemin parcouru.....	1-6
La voie à emprunter.....	1-8
<b>Première partie – Fondements et objectifs</b> .....	2-1
Mission du CRDI .....	2-1
Valeurs du CRDI.....	2-2
Modèle de fonctionnement du CRDI.....	2-3
Objectifs pour la période allant de 2010 à 2015 .....	2-5
<b>Deuxième partie – Cadre programmatique</b> .....	3-1
Introduction et points saillants .....	3-1
Thèmes de recherche pour la période allant de 2010 à 2015.....	3-3
Agriculture et environnement .....	3-3
Santé et environnement .....	3-4
Agriculture et sécurité alimentaire .....	3-6
Changements climatiques .....	3-8
Approvisionnement en énergie et utilisation de l'énergie.....	3-10
Science, technologie et innovation.....	3-11
Les conseils subventionnaires de la recherche en matière de science, de technologie et d'innovation des pays en développement. ....	3-13
Le rôle des universités dans le système d'innovation national .....	3-13
Les industries de la création.....	3-14
Technologies de l'information et de la communication .....	3-15
Économies du savoir, sociétés de l'information .....	3-16
Technologies de collaboration et changement social .....	3-17
Des politiques propices aux sociétés réseautées.....	3-17
Politique sociale et économique .....	3-18
Croissance partagée et durable .....	3-19
Gouvernance responsable .....	3-20
Inclusion des groupes marginalisés .....	3-21
Santé et systèmes de santé .....	3-22
Systèmes de santé, gouvernance et accès à la santé .....	3-23
Systèmes d'information sur la santé .....	3-24
Ressources humaines en santé .....	3-25
Comprendre l'épidémie naissante de maladies chroniques .....	3-25
Changements démographiques .....	3-25
Recherche biomédicale .....	3-26

Programmes complémentaires .....	3-26
Partenariats canadiens – universités, établissements de recherche et organisations non gouvernementales.....	3-26
Bourses .....	3-28
Initiatives spéciales .....	3-28
<b>Troisième partie – Éléments associés à la mise en oeuvre du modèle de fonctionnement reposant sur des « subventions à valeur ajoutée » .....</b>	<b>4-1</b>
Personnel .....	4-1
Présence régionale et matrice des programmes.....	4-2
Mobilisation des Canadiens .....	4-2
Partenariats avec des bailleurs de fonds.....	4-3
Évaluation .....	4-4
Communications .....	4-5
Gestion de l'information .....	4-6
Gestion du risque et innovation .....	4-6
Risques d'ordre stratégique.....	4-7
Risques d'ordre programmatique .....	4-7
Risques d'ordre organisationnel.....	4-7
Risque et innovation.....	4-8
Gérance .....	4-8
<b>Conclusion.....</b>	<b>4-9</b>

# CADRE STRATÉGIQUE 2010–2015

## Introduction

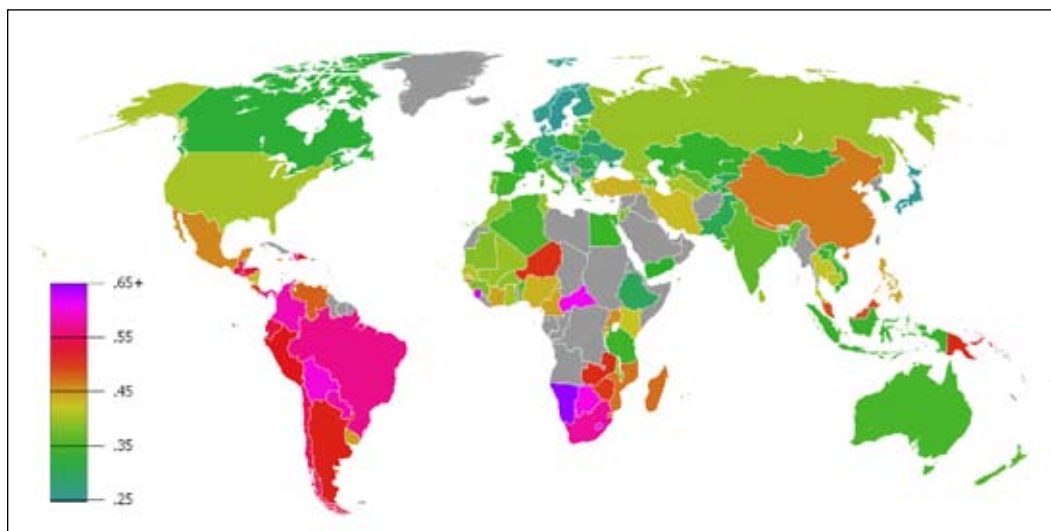
- 1 Au moment où le Centre de recherches pour le développement international (le CRDI, le Centre), société d'État canadienne, s'apprête à célébrer son 40<sup>e</sup> anniversaire, les défis en matière de développement international demeurent aussi variés que complexes. Le CRDI est toujours persuadé que la recherche, la production de nouvelles connaissances et l'innovation — en science et en technologie, mais aussi dans les domaines social, économique et culturel — sont et demeureront des déterminants fondamentaux de la capacité de l'humanité de relever ces défis. Au cours des cinq prochaines années, le CRDI contribuera de manière modeste, mais appréciable, aux recherches effectuées par des citoyens des pays en développement sur des problèmes qu'ils estiment qu'il est important pour leur société de résoudre. Il financera des recherches, permettra à des chercheurs, à des innovateurs et à des techniciens de perfectionner leurs compétences scientifiques et techniques et réunira chercheurs et praticiens au sein de réseaux dynamiques mettant à contribution des personnes de talent et des idées ingénieuses en vue d'affronter les défis du XXI<sup>e</sup> siècle.
- 2 Le présent document, le *Cadre stratégique 2010–2015* du CRDI, a pour objet de guider la direction et le personnel en ce qui concerne la mission, les valeurs, les objectifs stratégiques et le modèle de fonctionnement du Centre ainsi que les thèmes en fonction desquels sa programmation est structurée. Le Conseil des gouverneurs, la direction et le personnel s'en serviront pour planifier et pour évaluer les travaux du Centre. Il sera également un outil particulièrement utile aux fins des activités de communication et de la reddition de comptes aux parties prenantes. Après l'introduction et la mise en contexte, la première partie présente la mission, les valeurs, le modèle de fonctionnement et les objectifs stratégiques du CRDI. La deuxième partie fait état de la programmation envisagée pour les années à venir, notamment des grands thèmes et des raisons qui ont motivé leur choix de même que de la façon dont ils se concrétiseront. La troisième partie fournit des précisions sur la mise en oeuvre du modèle de fonctionnement du CRDI.

## Contexte

- 3 Si la situation générale en matière de développement international permet d'être optimiste à certains égards, elle demeure toutefois préoccupante. Les progrès réalisés sur certains plans, notamment la réduction de la pauvreté partout dans le monde et l'essor spectaculaire de la croissance en Chine et en Inde, sont assombris par une conjoncture moins encourageante à d'autres égards. Le fait que l'Afrique a connu une croissance élevée de façon soutenue avant la crise économique et financière de 2008–2009 est de bon augure, mais repose sur des assises chancelantes.
- 4 La réalisation de certains des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) de l'Organisation des Nations Unies d'ici 2015 semble maintenant moins probable; d'autres demeurent toutefois réalisables. Dans la plupart des pays en développement, les politiques macroéconomiques sont beaucoup plus judicieuses qu'auparavant, et les remises de dettes accordées récemment ont permis à plusieurs pays pauvres lourdement endettés, notamment en Afrique, d'affronter la crise actuelle avec un bilan financier plus sain que naguère.

- 5 Par ailleurs, le monde étant de plus en plus interdépendant, la crise économique et financière a fait ressortir la vulnérabilité aux chocs qui se produisent peu importe où dans le système; il faudra des années pour en constater les répercussions réelles et éventuelles sur la croissance économique, les échanges commerciaux et les politiques d'aide. Leur ampleur pourrait bien être un signe avant-coureur d'une reconfiguration fondamentale de la gouvernance mondiale, dont les effets se répercuteraient sur bien d'autres aspects. La gravité de la crise pourrait par ailleurs avoir pour effet de ralentir la mondialisation, sans toutefois renverser la tendance, de fond, vers une intégration économique plus poussée, par le truchement des échanges commerciaux et des investissements, une plus grande mobilité des personnes, ainsi qu'une circulation plus rapide et une meilleure disponibilité de l'information.
- 6 Il existe bien d'autres défis; certains se posent depuis longtemps, tandis que d'autres témoignent de nouveaux clivages et divisions.
  - Les profondes inégalités que l'on observe partout dans le monde ne semblent pas vouloir s'atténuer, tant au sein des pays qu'entre eux : elles nous rappellent que la croissance économique — quoique d'une importance capitale — n'arrivera jamais à elle seule à garantir un développement intégré. Les inégalités économiques peuvent s'accompagner d'exclusion et d'inégalités de divers autres ordres (fondées sur le sexe, la classe sociale, l'origine ethnique, l'âge, la religion, l'emplacement géographique, etc.).

### Coefficient de Gini<sup>1</sup>



<sup>1</sup> Source : [http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Gini\\_Coefficient\\_World\\_Human\\_Development\\_Report\\_2007-2008.png](http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Gini_Coefficient_World_Human_Development_Report_2007-2008.png)

Le coefficient de Gini est une mesure du degré d'inégalité de la distribution des revenus dans une société donnée. Il s'agit d'un nombre variant de 0 à 1, où 0 signifie l'égalité parfaite et 1 signifie l'inégalité totale ([http://fr.wikipedia.org/wiki/Coefficient\\_de\\_Gini](http://fr.wikipedia.org/wiki/Coefficient_de_Gini)).

- La crise alimentaire a attiré l'attention sur la situation tragique de millions de personnes partout dans le monde dont les moyens de subsistance demeurent extrêmement précaires. La « révolution verte » des années 1960 et 1970, dans laquelle le CRDI a joué un rôle, reposait sur des recherches scientifiques admirables portant sur les semences hybrides à haut rendement, mais elle a aussi encouragé une utilisation irresponsable de l'eau et un recours excessif aux engrais. En outre, elle n'a pas profité à tous les pays en développement de la même façon. La prochaine vague d'accroissement de la productivité agricole devra s'inscrire dans la durabilité; c'est donc dire que le défi est encore plus imposant.
- Les risques que font peser les chocs environnementaux et climatiques sur le développement augmentent, tout comme les coûts économiques, sociaux et ceux qui sont associés à la santé par suite de la dégradation de l'environnement. Les changements climatiques rendront certains rajustements nécessaires sur le plan économique; ils poseront également des défis d'un autre ordre, par exemple en ce qui concerne la santé et la capacité de faire face aux catastrophes naturelles. Il est probable que, dans certains pays, l'énergie, l'eau et les aliments viennent à manquer; des conflits pourraient éclater. Ces pénuries frapperont tout particulièrement les pauvres. Il est donc nécessaire de se pencher sur les avantages et les inconvénients d'ordre économique, environnemental, social et même politique inhérents aux modèles de développement actuels.
- Sur le plan international, on a déployé des efforts impressionnants pour lutter contre la maladie et rehausser la qualité de vie grâce à une amélioration de l'état de santé, mais les lourds investissements consentis à la lutte contre certaines maladies n'ont pas pleinement porté fruit. L'apparition de nouvelles maladies — et la persistance d'anciennes — repousse sans cesse les limites et représente une menace grandissante. Par ailleurs, on reconnaît davantage aujourd'hui la nécessité de mettre en place des systèmes de santé plus vigoureux et d'en assurer la durabilité, ce qui est depuis longtemps une priorité du CRDI.
- Beaucoup trop de gens ne profitent toujours pas des progrès scientifiques et technologiques, à une époque où les aliments, la santé, l'énergie de même que les technologies de l'information, de la communication et autres acquièrent de plus en plus d'importance pour ce qui est d'assurer le développement humain, l'innovation et la prospérité.
- Les répercussions des changements démographiques se font sentir partout dans le monde; les sociétés doivent prendre soin de populations vieillissantes tout en offrant de nouvelles possibilités à la jeunesse. Les dimensions de ces changements qui touchent aux migrations et à l'urbanisation posent elles aussi des défis sur le plan des politiques.
- On croyait la progression de la démocratie telle que rien ou presque ne pouvait l'arrêter. Or, elle piétine dans de nombreux pays. Cet état de fait nuit à l'exercice des droits de la personne de même qu'aux perspectives d'une plus grande équité et d'un recul de l'exclusion et peut aussi, d'une manière plus générale, entraver le développement. La fragilité de l'État — avec tous les problèmes qui l'accompagnent — est quant à elle un enjeu toujours aussi pressant.

- 7 Il se dégage bien peu de certitudes de tout cela, et le Centre devra faire preuve de doigté et de souplesse s'il entend relever les défis qui surgiront au cours des années à venir. Ce qui est certain, c'est qu'il faut de toute urgence produire de nouvelles et de meilleures connaissances pour aborder une foule de problèmes, anciens et nouveaux. Dans un monde où tout est de plus en plus interdépendant et où tant les défis que les solutions possibles transcendent les frontières nationales, voire régionales, cela est peut-être plus pertinent que jamais. Il faut trouver des solutions originales et des moyens plus efficaces afin d'aider les gens à produire les connaissances dont ils ont besoin et à les mettre à profit, qu'il s'agisse des responsables des politiques, des personnes qui façonnent l'opinion publique ou encore des représentants de la société civile, des entrepreneurs ou d'autres agents de changement. On devra surmonter les obstacles à l'application de nouvelles connaissances aux problèmes de l'heure, qu'ils soient d'ordre politique, économique, culturel ou autre. Sinon, même les meilleures recherches n'auront pas d'impact, ou en auront très peu.
- 8 En d'autres mots, les connaissances et l'innovation demeurent des outils d'autonomisation et, à ce titre, des éléments cruciaux de la quête d'une prospérité, d'une sécurité et d'une équité accrues. De concert avec d'autres bailleurs de fonds de la recherche pour le développement, le CRDI occupe un créneau modeste, soit, mais combien essentiel, car le soutien qu'il accorde fait fonction de catalyseur en ce qu'il permet de mobiliser d'autres ressources, bien plus imposantes. Le CRDI croit fermement qu'en aidant ses partenaires de recherche à produire, à diffuser et à utiliser de nouvelles connaissances, il peut contribuer à des changements positifs dans les pays en développement.
- 9 Face aux déséquilibres mondiaux et au défi que constitue la croissance soutenue dans les pays pauvres, l'aide au développement n'est de toute évidence qu'une partie de la solution, ne serait-ce que parce que les flux financiers privés (dont les envois d'argent, l'investissement étranger direct et les contributions philanthropiques) la relèguent de plus en plus au second rang. Par exemple, l'aide au développement a eu bien peu à voir avec l'étonnante croissance affichée par la Chine et l'Inde (bien que cette aide ait joué un rôle décisif en Inde, des années 1950 aux années 1980, en faisant reculer la faim et en réglant d'autres problèmes encore plus graves, et qu'elle ait aussi beaucoup favorisé le développement de la Chine au cours des années 1980). Une certaine lassitude des bailleurs de fonds est à prévoir, même si les principaux gouvernements donateurs ont réitéré leur engagement à accroître leur aide publique au développement (APD).
- 10 Comme l'illustrent les cas de l'Inde, de l'Asie du Sud-Est, de la Chine et de certains pays d'Amérique latine, la croissance et le progrès doivent être déclenchés de l'intérieur. Dans les pays moins avancés, les acteurs de l'extérieur peuvent aider les acteurs locaux grâce à des programmes bien ciblés, et ce, dans le contexte d'une plus grande efficacité de l'aide et d'une responsabilité mutuelle à l'égard des résultats obtenus. C'est donc que la contribution au renforcement des capacités humaines et des capacités institutionnelles demeure fondamentale. La conception et la mise en oeuvre de politiques fondées sur des données probantes demeurent des objectifs primordiaux.

- 11 L'émergence de modèles de développement viables dans le Sud a beaucoup retenu l'attention; elle appelle un examen plus approfondi, notamment pour en tirer des enseignements. Le soutien consenti par le Centre devrait prendre appui sur cette nouvelle donne encourageante et favoriser les possibilités de collaboration, en particulier entre le milieu de la recherche et le milieu des politiques dans le Sud. C'est pourquoi le Brésil, l'Inde et la Chine (ainsi que plusieurs autres pays d'Amérique latine, d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie possédant des capacités de recherche avancée dans certains secteurs) revêtent une importance de plus en plus grande pour les travaux du Centre. Ils servent également de pierres angulaires cruciales pour de grandes initiatives de recherche régionales ou interrégionales et peuvent être fort utiles pour ce qui est de jeter des ponts.
- 12 Le Centre est bien positionné pour jouer un rôle à cet égard, même s'il est un acteur relativement modeste, n'obtenant qu'un peu moins de 4 % de l'APD du Canada. Son avantage comparatif tient en bonne partie au fait qu'il peut compter sur un vaste réseau constitué d'employés et de bénéficiaires de subventions, actuels et anciens, dans les pays en développement. Son modèle de soutien à la recherche, reposant sur des « subventions à valeur ajoutée », va bien au-delà du versement de contributions financières. En effet, il s'agit d'une démarche par laquelle le CRDI ne se contente pas de créer des *possibilités* de recherche qui n'existeraient pas autrement; le souci de *nouer un dialogue* avec ses partenaires au sujet de leurs priorités en matière de recherche et de politiques et de faciliter l'expression de leurs points de vue, même critiques, revêt également une grande importance à ses yeux. Le Centre exerce en outre un leadership intellectuel dans un esprit d'apprentissage réciproque. De plus, le CRDI facilite l'accès à d'autres chercheurs ainsi qu'aux responsables des politiques, pour accroître les répercussions des travaux qu'il appuie; il détermine également ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.
- 13 Cette façon de faire, affinée et perfectionnée au fil des 40 dernières années, s'attire les louanges des spécialistes du Sud et l'admiration des pays industrialisés<sup>2</sup>. Les partenariats de financement fructueux que le CRDI a su établir au cours des dernières années, en consentant des sommes relativement modestes en contrepartie de sommes beaucoup plus importantes de la part de tiers, témoignent de la haute estime dans laquelle on tient ce modèle. Il y a dix ans, moins de 5 % de la programmation du Centre était financée au moyen de fonds provenant de bailleurs de fonds partenaires; c'est aujourd'hui le cas d'environ le quart de la programmation. Des partenariats ont été conclus avec des fondations philanthropiques de renom, ainsi qu'avec les conseils subventionnaires du Canada et avec d'autres entités du gouvernement du Canada, notamment en ce qui concerne le Fonds d'innovation pour le développement (FID) établi récemment. À titre de société d'État canadienne à vocation internationale, le CRDI est bien placé pour favoriser la collaboration entre les chercheurs du Canada et ceux des pays en développement. Ces dernières années, le CRDI s'est beaucoup rapproché du milieu de la recherche au Canada en aidant les chercheurs canadiens à tisser des liens avec leurs homologues des pays en développement.

---

<sup>2</sup> Jones, Nicola et John Young (2007). *Setting The Scene: Situating DFID's Research Funding Policy and Practice in an International Comparative Perspective*, étude de délimitation commandée par le Central Research Department du DFID, Londres, Overseas Development Institute (ODI).



## Le chemin parcouru

- 14 Pendant la période visée par la *Stratégie générale et Cadre programmatique 2005-2010*, le CRDI a cherché à consolider les capacités de recherche locales dans ses quatre domaines de programme, à appuyer des travaux de recherche susceptibles de déboucher sur des politiques et des pratiques améliorées favorisant le développement et à se servir de ses propres ressources pour susciter des partenariats financiers et intellectuels regroupant des établissements du Canada et des établissements de pays en développement.
- 15 Le Centre a obtenu de bons résultats en ce qui concerne ces objectifs, et il continue de s'attirer des commentaires favorables. Par exemple, le Bureau du vérificateur général du Canada, dans le cadre de l'examen spécial réalisé en 2008<sup>3</sup>, signalait que le CRDI possédait « des systèmes et des pratiques efficaces pour gérer le financement de ses projets de recherche, sa fonction première » et que le Centre continuait « d'attirer et de retenir des employés hautement qualifiés ». Une étude de délimitation, réalisée pour le Department for International Development (DFID) du Royaume-Uni<sup>4</sup> et comparant les bailleurs de fonds de la recherche pour le développement dans le monde, affirmait que le CRDI était le seul organisme d'aide bilatérale qui se distinguait sans cesse par des évaluations positives, et que cette bonne réputation tenait en grande partie au fait qu'il soutient l'innovation, s'adonne au renforcement des capacités et au mentorat et met l'accent sur l'établissement de liens entre la recherche et les politiques. Une enquête commandée par le CRDI sur la façon dont le Centre est perçu<sup>5</sup> abondait dans le même sens : ses auteurs affirmaient que « [l]e CRDI est notamment très apprécié pour son travail sur des thèmes de recherche pertinents et innovants et pour l'expertise et la qualité de son personnel ».
- 16 Les programmes du CRDI se sont démarqués eux aussi à plusieurs égards. Au cours des dernières années, le Centre a accordé beaucoup d'importance au soutien à des approches de la gestion des ressources naturelles qui prennent en compte les diverses utilisations, pas toujours compatibles, qu'on en fait et les défis qui en découlent quant à leur préservation. La conception fructueuse d'une loi sur la gestion de l'eau en Bolivie a fourni la preuve que ces approches débouchent sur des applications concrètes. Après 32 tentatives échelonnées sur plusieurs décennies, on est arrivé à une loi en faisant fond sur les plus récentes données scientifiques tout en tenant compte des impératifs de l'efficacité économique et des modes traditionnels de gestion de cette ressource peu abondante.
- 17 De même, une bonne partie du débat qui a cours sur la crise financière mondiale et sur la réforme des institutions financières internationales s'inspire de travaux sérieux sur le sujet ayant émané du soutien que le Centre apporte depuis longtemps à cet égard. Il y a quelques années, le Consortium pour la recherche économique en Afrique (AERC) et le programme de recherche des pays en développement membres du Groupe des 24 avaient fait des propositions visant à accroître la représentativité au sein du Fonds monétaire international et à réduire l'instabilité des flux de capitaux internationaux.

<sup>3</sup> Bureau du vérificateur général du Canada (2008). *Centre de recherches pour le développement international – Rapport présenté au Conseil des gouverneurs le 27 mars 2008 – Rapport d'examen spécial*, Ottawa, Bureau du vérificateur général.

<sup>4</sup> Jones et Young (2007); voir la note 2.

<sup>5</sup> GlobeScan (2008). *Enquête sur la perception du CRDI 2008 – Rapport final*, préparé par GlobeScan pour le compte du CRDI, 19 septembre 2008, Toronto, GlobeScan.

Considérées comme avant-gardistes à l'époque, ces propositions font maintenant partie du discours courant. L'AERC étant déjà en train de s'attaquer à d'autres questions émergentes, entre autres aux politiques à adopter face aux changements climatiques et au rôle des « locomotives asiatiques » en Afrique, on peut dire qu'il s'agit là d'un bon exemple de création d'un mécanisme à la fois souple et efficace.

- 18 On peut par ailleurs établir un lien direct entre, d'une part, un meilleur accès à Internet et à la téléphonie mobile (ayant découlé d'un appui à des cadres adéquats de réglementation et de fixation des prix) ou encore l'application des technologies de l'information et de la communication à divers domaines (par exemple aux systèmes d'information en santé) et, d'autre part, le travail de pionnier effectué par le Centre en la matière au cours des vingt dernières années. En Ouganda, un projet pilote mené dans le but de mettre à l'essai l'utilisation d'assistants numériques personnels (ANP) dans le secteur de la santé a mis en lumière un éventail d'avantages. En branchant ces appareils au réseau de téléphonie mobile du pays, on a pu réduire considérablement les coûts, les erreurs et les retards dans la collecte, la compilation et la diffusion des données sur la santé dans le cadre des enquêtes menées auprès des ménages. Le système permet en outre aux patients de se mettre en rapport avec leur médecin et aux médecins, de communiquer entre eux. Les ANP ont été adoptés dans l'ensemble du pays et dans d'autres pays de la région. Le CRDI participe au déploiement au Mozambique.
- 19 En certains endroits en développement, le soutien accordé par le CRDI contribue à accroître la capacité d'examiner des interactions complexes — par exemple entre les changements climatiques et la santé humaine, ou encore les facteurs qui sous-tendent la transmission des maladies de la volaille et du bétail aux êtres humains — et d'en dégager des enseignements utiles dont les responsables des politiques ou les agriculteurs pourraient tirer parti. Environ 18 millions de personnes, presque toutes en Amérique latine, sont atteintes de la maladie de Chagas. Quelque 20 000 personnes en meurent chaque année. Deux vecteurs sont responsables de sa transmission à l'humain. Les insecticides agissent sur l'un des deux vecteurs, mais ne peuvent rien contre l'autre, trop coriace. Des recherches soutenues par le CRDI au Guatemala ont démontré que la meilleure manière de s'attaquer à ce vecteur passait par l'amélioration de la façon de loger les animaux, en particulier les poulets et les porcs. On a réussi à réaliser des économies en éliminant le recours aux insecticides là où il était peu probable qu'ils soient efficaces et on a également réduit le risque de contracter la maladie.
- 20 Depuis sa création en 1993, le Programme d'économie environnementale pour l'Asie du Sud-Est (EEPSEA) a formé toute une génération de chercheurs et de praticiens dans la région et a contribué ainsi à l'avancement de la gestion et des politiques en matière d'environnement dans plusieurs pays. Dans l'espoir d'obtenir le même succès ailleurs, des réseaux semblables ont été mis sur pied en Amérique latine, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne. Déjà bien connu pour sa rigueur sur le plan technique, EEPSEA s'est intéressé à la diffusion et a créé une carte régionale de la vulnérabilité aux changements climatiques à partir d'indicateurs (des risques climatiques, de la vulnérabilité et de l'adaptation à ces risques). Il s'agit d'une carte détaillée (jusqu'au district) et dynamique (constamment mise à jour). On en fait bon usage dans la région, et il en a été question dans deux numéros du magazine *Time* en septembre 2009.

- 21 La conclusion à tirer semble être la suivante : un soutien continu conjugué à un choix judicieux des bénéficiaires et à des modalités de financement avisées se traduit par des incidences appréciables sur le terrain en matière de développement. S'il y a eu des réussites, il y a eu également des obstacles à surmonter. Si l'on a appris quelque chose au cours des cinq dernières années, c'est qu'il ne faut pas tenir pour acquis que les chercheurs seront naturellement en mesure de communiquer les techniques et les incidences fructueuses à d'autres publics intéressés — responsables des politiques, bailleurs de fonds, personnes oeuvrant dans des disciplines connexes. La carte d'EEPSEA est l'exception qui confirme la règle. Il est nécessaire de déployer des efforts encore plus concertés afin de renforcer les compétences en matière de communication.
- 22 Un autre défi évident, mais combien important, a trait à la fragilité des établissements de recherche de nombre de pays en développement. Cette fragilité est attribuable à celle du contexte de recherche et de financement dans lequel ces établissements doivent oeuvrer. Conscient de l'importance du contexte dans lequel la recherche spécialisée est réalisée, le CRDI prête une attention accrue au renforcement institutionnel par le truchement de l'Initiative Think tank, en accroissant le financement de base accordé à des établissements établis depuis longtemps qui sont bien gérés, et cherche à appliquer le modèle de cette initiative à d'autres secteurs que celui des politiques économiques.
- 23 La période de gestation qui survient normalement entre l'exécution de la recherche et la constatation d'incidences pose elle aussi un défi. Les premiers impacts véritables d'EEPSEA — à savoir l'élaboration d'une loi sur l'extraction de l'argile au Sri Lanka et la production de la seule étude qui fasse autorité sur les coûts de la brume sèche dans la région — ne se sont manifestés que quatre à cinq ans après la création du programme. Le CRDI doit continuer de trouver des façons de faire preuve de persévérance dans le financement des programmes, convaincre d'autres de faire de même et illustrer les vertus de la patience et les avantages des investissements à long terme.

## La voie à emprunter

- 24 Faisant fond sur cette assise, le Centre cherchera à améliorer quelques aspects clés de son action au cours des années à venir.
- 25 Le CRDI redoublera d'efforts pour atteindre certains publics cibles en dehors du milieu de la recherche, les responsables des politiques en particulier mais aussi d'autres parties prenantes aux débats sur les politiques, dont la population intéressée, au Canada, dans les pays en développement et ailleurs. Le CRDI entend mieux communiquer les résultats des recherches qu'il appuie et aider ses partenaires à cet égard, afin de démontrer de manière efficace pourquoi elles sont pertinentes et importantes en ce qui concerne la conception de politiques publiques sur différentes dimensions du développement. Étant donné le rôle important qu'ils jouent dans le façonnement de la perception du CRDI à l'extérieur<sup>6</sup>, les autres bailleurs de fonds du développement et les organisations non gouvernementales oeuvrant dans ce domaine seront des publics cibles cruciaux.

---

<sup>6</sup> GlobeScan (2008); voir la note 5.

- 26 Le CRDI s'emploiera encore davantage à faciliter la création de partenariats et d'autres types de collaboration associant ses parties prenantes et ses partenaires de recherche et de financement. Pour ce faire, il mettra notamment en rapport des chercheurs de différentes régions oeuvrant dans des disciplines complémentaires. Le Centre mettra également l'accent sur la création de liens entre chercheurs, responsables des politiques, groupes de la société civile et bailleurs de fonds du développement, s'il y a lieu. Étant donné qu'il a soutenu et soutient toujours des réseaux et d'autres mécanismes de recherche, le CRDI est doté d'une faculté considérable de jeter de tels ponts, et il devra l'exploiter plus à fond.
- 27 Le Centre deviendra encore plus souple et plus résilient, afin de pouvoir saisir les possibilités qui se présentent et gérer les nouvelles initiatives de son cru sans pour autant prendre beaucoup d'expansion. Le Centre continuera de chercher à accroître son efficacité, à rationaliser ses procédures et à s'efforcer d'augmenter encore davantage la part de ses ressources consacrée aux programmes de recherche et au soutien à la recherche. Ce faisant, le Centre affectera suffisamment de ressources pour pouvoir exécuter toutes les facettes de sa mission et suivre son modèle de fonctionnement, en veillant à cultiver des relations véritables et soutenues avec ses partenaires de recherche et de financement tout en assurant la durabilité de ses activités et en appliquant des mesures de contrôle interne rigoureuses pour assurer une bonne gestion.
- 28 Il est entendu que le personnel du CRDI peut consacrer plus de temps à des particuliers et à des établissements bénéficiaires de subventions pour qui les univers de la recherche et des politiques sont moins familiers qu'à de plus grands établissements de pays qui disposent d'une capacité de recherche plus imposante et où le milieu de la recherche et le milieu des politiques sont davantage reliés. Étant donné que le soutien au contexte organisationnel au sein duquel les chercheurs accomplissent leur travail est aussi important que le soutien à la recherche sur un sujet donné, les activités de renforcement organisationnel se poursuivront et, dans la mesure du possible, s'accroîtront.
- 29 Le fait que le CRDI est une société d'État canadienne constitue un atout de taille; toutefois, trouver un équilibre entre les préoccupations du Parlement et du gouvernement au Canada et les priorités des partenaires dans les pays en développement n'est jamais chose facile. Afin de s'assurer d'obtenir le soutien dont il a besoin pour que se poursuive son essor, il est indispensable que le CRDI demeure attentif aux priorités du gouvernement du Canada — et même qu'il cherche activement à en prendre connaissance — et qu'il contribue à la réalisation de ses objectifs. Compte tenu de sa présence sur la scène mondiale, de son réseau exceptionnel constitué de partenaires, de bénéficiaires de subventions et d'anciens employés et partenaires influents et dans bien des cas très en vue, ainsi que de son administration souple et rigoureuse, le CRDI ne peut que bien servir le gouvernement dans un monde où le Canada cherche à entretenir des relations pertinentes avec de nombreux autres gouvernements.
- 30 De fait, la programmation du CRDI, qu'elle mette à contribution des particuliers ou des établissements ou qu'elle vise des régions ou des continents, repose sur des réseaux de chercheurs des pays en développement et est exécutée en grande partie en fonction d'axes thématiques qui cadrent avec les grandes priorités du Canada. En ce sens, elle complète très bien l'aide bilatérale beaucoup plus importante et plus ciblée que l'Agence canadienne de développement international (ACDI) accorde à certains pays, ainsi que

son aide multilatérale considérable. Le Centre est attentif au fait que les sommes dépensées au titre de l'aide publique au développement du Canada doivent être axées sur la réduction de la pauvreté, en particulier sur les thèmes prioritaires que la ministre de la Coopération internationale a annoncés récemment. Le Fonds canadien de recherche sur la sécurité alimentaire internationale (le fruit d'un partenariat conclu entre l'ACDI et le CRDI), un nouvel accent sur la santé des enfants et sur la santé maternelle dans sa programmation sur la santé et sur les systèmes de santé (qui comprend l'Initiative de recherche en santé mondiale) et la poursuite de sa programmation bien établie sur la croissance économique sont quelques moyens par lesquels il entend faire un apport à cet égard. Le CRDI compte également contribuer à l'action du gouvernement en ce qui concerne les États fragiles.

# Première partie

## Fondements et objectifs

### Mission du CRDI

- 31 Le CRDI est assujéti à la *Loi sur le CRDI* (1970), qui, au paragraphe 4(1), stipule que le Centre « a pour mission de lancer, d'encourager, d'appuyer et de mener des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur la mise en oeuvre des connaissances scientifiques, techniques et autres en vue du progrès économique et social de ces régions ».
- 32 Dans l'exécution de sa mission, le CRDI s'emploie avant tout à inciter et à aider les chercheurs des pays en développement à effectuer des recherches dans leurs propres établissements et régions. Ce faisant, le Centre a aidé les pays en développement « à se doter du potentiel — en personnel et institutions — de recherche scientifique et d'innovation technique nécessaire à la solution de leurs problèmes<sup>7</sup> ». Le CRDI continuera de renforcer les capacités des chercheurs en leur offrant des possibilités de mener des recherches et de mettre au point et de perfectionner des méthodologies pertinentes. Prenant acte du vif intérêt suscité par la nouvelle Initiative Think tank (coparrainée par la Fondation Bill et Melinda Gates et la Fondation William et Flora Hewlett), le Centre aidera également à renforcer les capacités de certains organismes, en tenant compte des ressources humaines et financières considérables que cela exige. Le Centre continuera en outre de confier à des établissements du Sud la coordination, l'administration et la gestion des programmes de recherche chaque fois que la possibilité de le faire existera ou pourra être créée.
- 33 La mission du Centre telle qu'exposée dans la *Loi sur le CRDI* prévoit aussi qu'il doit « faire appel à des spécialistes et techniciens en sciences naturelles et sociales, tant du Canada que de l'étranger; [...] de manière générale, encourager la coordination de la recherche pour le développement international; et promouvoir, en matière de recherche sur les problèmes de développement, la coopération — à leur avantage mutuel — entre les régions développées et celles en voie de développement<sup>8</sup> ». Le CRDI a amplement progressé à cet égard et s'efforcera de continuer de le faire à l'avenir, en favorisant la collaboration entre le Sud et le Canada en matière de recherche, en jouant un rôle de chef de file au sein de l'International Forum for Research Donors et en appuyant un vaste éventail de partenariats et d'échanges entre les bailleurs de fonds. Il parrainera aussi des réseaux de recherche et d'autres mécanismes de collaboration conçus pour accentuer le rôle des chercheurs des pays en développement. Cela revêt une importance particulière à une époque où la production des connaissances se fait de plus en plus à l'enseigne du réseautage et de la mise en commun, mais où la capacité de production tout comme le pouvoir de déterminer et de façonner les priorités pertinentes demeurent inégalement répartis entre le Nord et le Sud.

<sup>7</sup> *Loi sur le CRDI*, alinéa 4(1)b).

<sup>8</sup> *Loi sur le CRDI*, alinéas 4(1)a, c) et d).

## Valeurs du CRDI

- 34 L'action du CRDI repose sur la conviction que le savoir et l'innovation peuvent entraîner des changements salutaires dans la situation, sur le plan social, économique, environnemental et politique, des populations pauvres, marginalisées ou autrement exclues dans les pays en développement. Le CRDI a à coeur le développement durable et équitable, la réduction de la pauvreté, ainsi que la protection, la promotion et la concrétisation des droits de la personne et de la primauté du droit dans l'ensemble de ces pays.
- 35 Le développement durable doit répondre aux besoins de l'heure (qui, en de nombreux endroits dans le monde, renvoient à un certain niveau de croissance économique durable) sans pour autant compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Ce développement va au-delà de la bonne gestion de l'environnement; il englobe aussi tous les aspects du développement humain.
- 36 Le développement équitable comprend la croissance économique partagée. D'une manière plus générale, il vise à mettre un terme à l'exclusion, à créer des possibilités et à éliminer progressivement les inégalités de divers ordres (fondées sur le sexe, la classe sociale, l'origine ethnique, l'âge, la religion, l'emplacement géographique, etc.). Il arrive souvent que divers types d'inégalités se conjuguent et se renforcent mutuellement.
- 37 La réduction de la pauvreté vise les diverses formes, économiques et non économiques, de pauvreté, y compris leurs causes sociales, culturelles, politiques, environnementales, éthiques et autres. La réduction de la pauvreté suppose d'aider les gens à devenir maîtres de leur destinée et à réaliser pleinement leur potentiel.
- 38 Le CRDI reconnaît que les droits de la personne englobent les droits civils, politiques, sociaux, économiques et culturels. La primauté du droit — à savoir la qualité des normes et des pratiques législatives et le rôle qu'elles jouent — contribue à la protection, à la promotion et à la concrétisation progressives des droits de la personne et sous-entend une plus grande liberté et un meilleur épanouissement des capacités humaines.
- 39 La diversité et le pluralisme intellectuels de même que les possibilités de débat et de dissension sont des éléments clés d'une culture politique fondée sur les droits tout comme des conditions essentielles à l'innovation. Un dialogue public éclairé est au coeur même de l'élaboration de politiques et de stratégies de développement fructueuses. Le pluralisme intellectuel se caractérise, entre autres, par des possibilités d'expérimentation, de formulation d'hypothèses et de remise en question d'opinions et de pratiques bien ancrées, dans le respect des préférences et des choix locaux, souvent variés. La facilitation de l'accès aux connaissances et la contribution au renforcement des capacités locales de produire, d'interpréter et d'appliquer les connaissances revêtent une importance encore plus grande pour un organisme axé sur la recherche et l'apprentissage mutuel comme l'est le CRDI.
- 40 Diverses formes de discrimination sociale, notamment la discrimination en fonction du sexe, continuent de menacer les droits de la personne. Toute recherche qui prétend ne pas tenir compte des sexospécificités peut en fait contribuer à conforter les disparités qui existent, la discrimination en fonction du sexe allant souvent de pair avec d'autres formes de discrimination sociale, fondées par exemple sur l'âge, l'origine ethnique, l'emplacement géographique et la classe sociale. Le CRDI continuera de placer la lutte contre toutes les formes de discrimination au centre de son soutien à la recherche.

## Modèle de fonctionnement du CRDI

- 41 Le modèle de fonctionnement du CRDI est ancré dans le souci de l'excellence qui anime le Centre dans toutes ses sphères d'activité, à savoir la programmation, la dotation, le rayonnement, la gestion et la gouvernance. Par ailleurs, le CRDI est résolu à gérer les risques de manière professionnelle et à respecter les normes les plus rigoureuses en matière de reddition de comptes, de gérance et de probité dans l'utilisation des fonds publics et privés qui lui sont confiés.
- 42 Le Centre utilise ses ressources pour mettre en oeuvre tous les éléments de son modèle de fonctionnement. Afin de soutenir la recherche pour le développement, il adopte une démarche reposant sur des « subventions à valeur ajoutée », dont les grands éléments sont les possibilités, la participation et l'accès. C'est donc dire que le CRDI n'est pas qu'un bailleur de fonds de la recherche qui verse un soutien financier en vue de créer de nouvelles possibilités de recherche. Le Centre est aussi un partenaire de recherche et un conseiller qui accompagne le bénéficiaire tout au long de sa démarche de recherche à titre de mentor, de plus en plus dans le cadre d'une relation d'égal à égal entre pairs. En outre, le CRDI sert d'intermédiaire pour favoriser le réseautage entre ses divers bénéficiaires, il aide à rapprocher la recherche des politiques et il facilite l'accès aux documents de recherche et à d'autres services. Conjugués, ces rôles distinguent le CRDI des autres organismes, qu'il s'agisse des organismes voués au développement, des conseils de recherche ou des fondations philanthropiques.
- 43 Trop de gens ne participent toujours pas à la production et à la diffusion des connaissances susceptibles de profiter à leur société. C'est pourquoi le CRDI, lorsqu'il contribue à créer de nouvelles possibilités de recherche, est attentif aux besoins et aux priorités en matière de recherche définis à l'échelon local. Une telle démarche exige que l'on procède à de vastes consultations auprès d'une grande diversité de partenaires et de parties prenantes outre les bénéficiaires du soutien financier du CRDI et nécessite qu'on le fasse sans relâche. Le CRDI tient au plus haut point à avoir des échanges fréquents, transparents et signifiants avec tous ses partenaires, dans le but de demeurer au fait de l'évolution des besoins et des priorités en matière de recherche au fil du temps et d'intégrer l'information recueillie dans sa programmation.
- 44 Le CRDI s'en remet aussi, dans une large mesure, au jugement créatif de son personnel pour établir sa programmation, notamment en raison des réalités divergentes et de l'hétérogénéité qui caractérisent les pays en développement. Les membres du personnel du CRDI sont des plus qualifiés dans leurs sphères de compétence respectives et possèdent souvent une connaissance approfondie de certaines régions, ce qui en fait des interlocuteurs naturels pour les bénéficiaires du soutien à la recherche du Centre. Par conséquent, la tenue à jour et l'approfondissement des connaissances professionnelles des membres du personnel sont pour le Centre une priorité.
- 45 Il arrive encore que les programmes d'aide au développement soient impulsés par les intérêts et les préoccupations des bailleurs de fonds. Le CRDI, quant à lui, fait participer les bénéficiaires de ses subventions à la détermination des problèmes à examiner, à l'amélioration de la conception des travaux et au choix et à l'application des méthodes de recherche. Cette démarche peut s'incarner dans une formation en bonne et due forme, un mentorat plus informel par le personnel du CRDI et des chercheurs chevronnés ou,



comme c'est de plus en plus le cas, des *relations* d'égal à égal que le personnel de programme entretient avec les chercheurs soutenus par le Centre. Le personnel du CRDI et les chercheurs qui bénéficient de ses subventions prennent une part active à la formulation de nouvelles idées et théories, exercent une influence afin d'assurer la pertinence des priorités en matière de recherche et de politiques et assoient de nouvelles générations de chercheurs. C'est sans doute cette façon de faire qui donne à la démarche du CRDI reposant sur des « subventions à valeur ajoutée » sa plus grande valeur; elle aide à faire en sorte que la recherche subventionnée soit effectuée de façon plus transparente, plus responsable et plus efficace.

- 46 L'excellence de la recherche est essentielle pour le Centre; ce dernier appuie des recherches rigoureuses sur le plan méthodologique, fondées sur des données probantes et valables sur le plan scientifique. Le CRDI sait qu'il faut parfois des années pour atteindre les normes les plus élevées, et ce, au prix d'investissements considérables dans le renforcement des capacités, d'autant plus qu'on part parfois d'assez loin. Le CRDI encourage l'éclosion de jeunes talents. Depuis longtemps, le Centre soutient à leurs débuts des chercheurs prometteurs qui, par la suite, font une contribution appréciable dans les sphères de la science, des politiques ou des pratiques. À titre d'organisme voué à l'apprentissage, le CRDI accorde beaucoup d'importance aux enseignements tirés de l'expérience, et il évalue sans cesse ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.
- 47 Le CRDI est persévérant : il appuie un projet ou un programme durant son cycle complet, de la conceptualisation jusqu'à la diffusion et à l'application de ses résultats. Par ailleurs, le Centre s'attache à prendre les devants; il ne se borne pas à réagir, à court terme, aux crises, mais soutient des recherches susceptibles, à long terme, de changer les choses de façon durable. Cela suppose un roulement constant entre des activités de soutien à la recherche en cours — parfois depuis longtemps — et de nouveaux projets ou programmes. Ces derniers peuvent venir remplacer des programmes en cours ou constituer des ajouts à la programmation. (La proportion d'activités de soutien à la recherche en cours par rapport aux nouvelles activités est de deux pour une environ.)
- 48 La constitution de nouveaux champs de connaissances est l'un des volets de l'action du Centre qui gagne en importance. Il s'agit pour cela de réunir des communautés de chercheurs et de praticiens et de les aider à créer de nouveaux outils conceptuels et de nouvelles méthodes ou technologies, ce qui suppose souvent le recours à une démarche pluridisciplinaire pour résoudre de nouveaux problèmes. Par exemple, le CRDI a joué un grand rôle dans l'essor de divers champs, notamment ceux des approches écosystémiques de la santé humaine (écosanté), des technologies de l'information et de la communication au service du développement (TIC-D) et de la consolidation de la paix et de la reconstruction.
- 49 Il arrive trop souvent que les chercheurs des pays en développement soient exclus des réseaux et des débats régionaux et mondiaux, ce qui limite le retentissement et l'impact de leurs travaux. Le CRDI aide les chercheurs à avoir accès à d'autres personnes ou organismes qui s'intéressent au même sujet ou poursuivent le même but (et accès à des écrits, à des ensembles de données ou à d'autres documents de recherche pertinents). Pour ce faire, il appuie des réseaux et d'autres mécanismes facilitant la recherche pluridisciplinaire et concertée, entre autres choses. Au cours des prochaines années, le Centre aura davantage recours à des méthodes de cette nature afin de soutenir la recherche.

- 50 En raison de la réputation du Centre sur la scène internationale, le soutien qu'il consent peut aussi accroître la crédibilité de ses bénéficiaires, ce qui les rend mieux en mesure de prendre part aux débats sur les politiques publiques et de les éclairer.
- 51 Les bénéficiaires des subventions du CRDI sont titulaires des droits d'auteur sur les extraits découlant de leurs travaux et en tirent profit. En même temps, le Centre est déterminé à offrir l'accès public aux résultats de recherche, ce qu'il fait par le truchement de la Bibliothèque numérique du CRDI, qui souscrit au principe du libre accès.
- 52 Dans l'ensemble de sa programmation, le CRDI cherche à assurer un équilibre entre ses rôles de bailleur de fonds de la recherche, de conseiller et d'intermédiaire ou courtier. Les activités innovantes dans des sphères d'avant-garde, les activités menées dans des contextes difficiles et celles auxquelles participent des partenaires de recherche moins chevronnés ou nouvellement soutenus par le CRDI peuvent exiger des membres du personnel du Centre qu'ils jouent leur rôle de conseillers avec une attention plus soutenue et nécessiter que le CRDI en fasse davantage à titre de courtier du savoir. Le soutien accordé à des chercheurs plus chevronnés, en revanche, exige une participation moins active de la part du personnel du Centre, surtout si ces chercheurs ont déjà travaillé avec le CRDI et ont recours à des méthodes et à des démarches éprouvées. Lorsqu'il s'agit de faire passer ces démarches à grande échelle et d'en élargir l'application, le rôle de bailleur de fonds du CRDI est susceptible de dominer davantage. L'importance relative de chacun de ces rôles est fonction des exigences et des objectifs propres au programme ou au projet en question.

## **Objectifs pour la période allant de 2010 à 2015**

- 53 À la lumière des considérations énoncées ci-dessus de même que dans les deuxième et troisième parties qui suivent, au cours des cinq prochaines années, le CRDI fera en sorte que son soutien à la recherche serve
- à produire de nouvelles connaissances, notamment à constituer de nouveaux champs de connaissances, en fonction des thèmes suivants :
    - agriculture et environnement,
    - science, technologie et innovation,
    - technologies de l'information et de la communication,
    - politique sociale et économique,
    - santé et systèmes de santé;
  - à renforcer les capacités de recherche, surtout dans les pays en développement; le CRDI continuera de contribuer au renforcement des capacités des chercheurs tout en intensifiant les efforts déployés pour renforcer les capacités des organismes de recherche;
  - à permettre à ses partenaires de recherche d'influer sur les politiques et sur les pratiques et à soutenir les agents de changement.

## Deuxième partie

# Cadre programmatique

### Introduction et points saillants

- 54 Les principes qui sous-tendent l'action du CRDI, énoncés dans la première partie du présent cadre stratégique, trouvent leur expression dans les programmes du Centre. C'est par leur entremise — c'est-à-dire par l'interaction des idées, des ressources humaines et des moyens financiers dans le cadre de la recherche pour le développement et au sein des institutions vouées à la conception des politiques au Canada et dans le monde — que le Centre met ses principes en application.
- 55 La Chine et l'Inde ont connu une croissance élevée de façon soutenue ces dernières années; par ailleurs, elles ont mieux résisté au ralentissement de l'économie mondiale que bien des pays. Les raisons pour lesquelles ces deux pays et d'autres pays en développement connaissent un essor sont nombreuses, mais leur capacité nationale de mener des recherches et de les appliquer à des problèmes locaux ou encore d'adapter des connaissances produites ailleurs est l'une des raisons fondamentales. Le recours à un éventail de stratégies, plutôt que l'application généralisée d'une solution universelle, a constitué un gage de réussite. Les réformes foncières, les politiques industrielles, la promotion des exportations, les filets de sécurité sociale et les structures de gouvernance fédérales, à titre d'exemples, ont joué des rôles très différents en Afrique du Sud, au Chili, en Chine et en Inde, tout comme cela avait été le cas dans les pays d'Europe de l'Ouest et aux États-Unis auparavant. Les thèmes énoncés ci-dessous sont suffisamment vastes pour pouvoir être mis en oeuvre dans tous les pays en développement. La programmation du Centre a pour objet de renforcer les capacités locales en ce qui concerne chacun de ces thèmes.
- 56 Les thèmes ne sauraient être considérés comme des volets hermétiques; il existe plutôt un chevauchement intentionnel entre les thèmes et les questions abordées, qui témoigne des types de liens entre les programmes qui seront favorisés au cours du cycle de programmation allant de 2010 à 2015. Il ne s'agit pas non plus de décrire dans le détail chacun des programmes. Les rapports présentés au Conseil des gouverneurs chaque année (par les directeurs régionaux et par les directeurs des domaines de programme, en alternance) au sujet des programmes rendent compte de l'état de réalisation et de l'évolution de la programmation du Centre de façon périodique.
- 57 Un certain nombre de considérations ont présidé au choix des grands thèmes et de la structure de programmation connexe. Les vastes consultations menées au Centre et à l'extérieur, les examens externes des programmes de même que l'appréciation qu'a faite la direction du Centre des programmes exécutés de 2005 à 2010 et l'expérience à cet égard ont tous joué un rôle. Ils ont fait ressortir l'importance de choisir des questions au sujet desquelles les connaissances font cruellement défaut et à l'égard desquelles il est fort possible d'avoir un impact élevé sur les capacités de recherche et de prise de décision (parfois, à risque élevé, impact élevé).
- 58 L'importance de concilier la continuité et le changement a également été prise en considération. On ne saurait trop insister sur le rôle de la continuité, surtout dans le secteur de

la coopération pour le développement, où les organismes sont souvent critiqués pour leur tendance à céder à des « engouements passagers ». Le renforcement des capacités, en particulier, exige une attention prolongée et soutenue s'il doit s'avérer durable. La continuité revêt également une grande importance pour attirer et conserver les spécialistes de talent qui contribuent à la réputation de professionnalisme qui caractérise le CRDI. Bref, la continuité n'est pas synonyme de pareil au même. Elle suppose plutôt de miser sur des forces manifestes à l'égard de certains thèmes qui perdurent, en s'appuyant sur des mécanismes en place et des créneaux existants. Elle aide à approfondir le soutien afin que les résultats soient mieux ancrés et plus durables.

- 59 Par ailleurs, le contexte tant interne qu'externe dans lequel le Centre exerce ses activités a changé au cours des dernières années. Le Centre a tiré des leçons de la programmation antérieure. De nouveaux impératifs sont apparus dans le discours relatif au développement, aussi bien au Canada qu'à l'étranger. On trouvera, à la fin de cette section, un résumé des principaux éléments de continuité et de changement. Certains éléments seront écartés ou remaniés, afin que le Centre puisse appuyer de nouveaux sujets de recherche.
- 60 Enfin, les choix à faire en ce qui concerne la programmation seront en adéquation avec les priorités du Canada en matière de développement international, d'innovation et de science et technologie (S-T).
- 61 Réunies, ces considérations ont servi de balises pour le choix des programmes. En voici les points saillants.
- Les questions relatives à la productivité agricole, à la nutrition et à la sécurité alimentaire prendront de l'importance.
  - La programmation relative aux changements climatiques continuera de se concentrer sur l'adaptation plutôt que sur l'atténuation; en faisant fond sur les travaux amorcés en Afrique, on en étendra la portée à l'Asie, à l'Amérique latine et aux Caraïbes.
  - Le programme de recherche sur l'environnement et la santé humaine portera avant tout sur les maladies nouvelles et émergentes ainsi que sur les pandémies; on cherchera aussi à mettre au point de nouvelles méthodes pour la recherche en écosanté et à les faire connaître. Ces activités compléteront les travaux en cours visant à appuyer la conception de systèmes de santé efficaces et équitables.
  - Les travaux relatifs à l'énergie, dans une large mesure absents de la programmation du Centre ces dernières années, seront abordés dans le cadre de plusieurs programmes, entre autres ceux ayant trait à l'agriculture, aux changements climatiques, à la croissance économique et aux politiques en matière de S-T.
  - Le Fonds d'innovation pour le développement (FID) et plusieurs programmes qui collaborent avec les organismes subventionnaires canadiens dans le domaine de la science appuieront des recherches en sciences naturelles et physiques, parallèlement à des recherches sur la dimension sciences sociales de la S-T.
  - On continuera d'appuyer la réforme des politiques économiques, dont certains éléments relatifs à la primauté du droit, pour soutenir les travaux sur la pauvreté et l'inclusion.

- Au vu de l'amélioration de l'accès aux technologies de l'information et de la communication dans la plupart des régions du monde et de l'application généralisée de ces technologies dans presque toutes les sphères de l'activité humaine, les travaux du Centre à cet égard seront appuyés dans le cadre des programmes sur l'agriculture, l'environnement, la santé et la croissance. Un autre programme s'intéressera aux questions relatives à la société de l'information.
  - On continuera de soutenir les Canadiens en début et en milieu de carrière au moyen de bourses, ainsi que la recherche et les débats au sein du milieu du développement au Canada; si les ressources le permettent, on offrira un soutien accru.
  - D'autres sujets, dont la démographie, l'emploi et les migrations, pourraient être abordés par l'entremise d'un petit nombre de projets de recherche autonomes de portée régionale ou mondiale.
  - Bien que leur portée géographique varie d'infranationale à internationale, les programmes ont tous des ramifications manifestes sur le plan des relations internationales et de la gouvernance mondiale. On cernerá ces dernières et on les étudiera en tant que questions transversales importantes pour l'ensemble des programmes du Centre.
  - Parce que l'appui au contexte organisationnel dans lequel évoluent les chercheurs est aussi important que l'appui à des sujets de recherche donnés, les activités de renforcement organisationnel se poursuivront et, dans la mesure du possible, s'accroîtront. Dans certains cas, il faudra pour ce faire verser des subventions de base à des établissements solides, partenaires du Centre depuis longtemps. Si les ressources le permettent, on pourrait appliquer le modèle de l'Initiative Think tank à d'autres secteurs que celui des politiques économiques, à ceux de la santé ou de l'agriculture par exemple.
- 62 Un descriptif sera présenté au Conseil des gouverneurs du CRDI pour chacun des programmes. On y exposera les grands éléments et la raison d'être du programme.

## **Thèmes de recherche pour la période allant de 2010 à 2015**

### **Agriculture et environnement**

- 63 La crise alimentaire mondiale de 2007-2008 a entraîné le réveil brutal d'un monde qui tenait la production agricole pour acquise. La flambée des prix des denrées de base, comme le riz et le blé, a touché plus particulièrement, et plus durement, les habitants les plus démunis des pays les plus pauvres de la planète. Cette crise nous a aussi rappelé qu'un milliard de personnes souffrent toujours de la faim et que les ménages obligés de consacrer une plus grande part de leurs revenus à l'alimentation ne peuvent satisfaire d'autres besoins, dont l'instruction des enfants et la santé.
- 64 Un milieu ambiant sain et un accès aux ressources naturelles demeurent des enjeux clés en matière de développement et d'agriculture. Or, malgré plus de deux décennies d'efforts déployés partout dans le monde depuis la publication du rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement en 1987, ces ressources sont toujours aussi menacées — dans tous les pays, la population (et des intérêts nationaux et étrangers) exploite toujours les écosystèmes de manière non durable en raison de grands impératifs économiques. Le blâme en revient en partie aux inégalités persistantes et croissantes entre les riches et les pauvres. Au cours de cette période,

on a vu chuter considérablement les investissements dans la recherche agricole dans les pays en développement. Mais la réussite économique de nombreux pays est également un facteur contributif, étant donné les pressions sur l'environnement qui en ont résulté et la demande d'aliments créée par l'émergence d'une classe moyenne aussi nombreuse que prospère. Bien qu'il faille susciter des possibilités de croissance, celles-ci doivent aller dans le sens d'un développement plus durable.

- 65 En raison de la pauvreté chronique qui règne dans les pays en développement, la survie de populations en plein essor dépend de ressources naturelles locales qui sont le plus souvent insuffisantes. En outre, les plus grands défis de l'heure en matière de développement — les changements climatiques, la sécurité alimentaire, la pénurie d'énergie et l'émergence de maladies infectieuses — sont d'ordre environnemental. Le Centre est bien placé pour continuer de jouer un rôle moteur dans le soutien à des recherches qui mettent en rapport, d'une part, une meilleure gestion agricole et environnementale et, d'autre part, le développement humain et la croissance économique.
- 66 Les recommandations ayant émané des examens externes des programmes d'Environnement et gestion des ressources naturelles (EGRN) réalisés en 2008 (et la réponse de la direction) ont été intégrées au présent cadre programmatique. Tout en prenant appui sur l'assise solide que constitue sa programmation antérieure, le Centre entend donner suite aux priorités actuelles en matière de recherche en environnement et de recherche pour le développement en affrontant les nouveaux défis et les problèmes persistants au moyen d'une approche renouvelée, qui se décline selon les quatre sujets suivants : santé et environnement, agriculture durable et sécurité alimentaire, changements climatiques et, enfin, énergie.
- 67 Les activités en économie de l'environnement recouperont ces thèmes; elles appuieront une programmation portant sur les dimensions économiques de questions environnementales, dont l'utilisation de technologies écologiques en agriculture, le coût des maladies reliées à l'environnement et le financement des services destinés aux citoyens pauvres. Le CRDI a acquis un savoir-faire considérable en économie de l'environnement et a mis sur pied bon nombre de réseaux régionaux. La programmation en matière d'économie sera élargie afin de permettre de mieux saisir les compromis à faire entre les biens environnementaux et les autres besoins fondamentaux et de trouver des moyens pour que les pauvres participent davantage à ces choix. On s'emploiera aussi à déterminer quelles interventions sont d'un bon rapport coût-efficacité et à mieux comprendre les facteurs économiques qui motivent les comportements en matière d'environnement.
- 68 On tirera parti des complémentarités entre les thèmes pour accroître l'impact. Par exemple, une agriculture durable bien adaptée aux changements climatiques assure une meilleure nutrition et une plus grande sécurité alimentaire, en plus de réduire la déforestation; une énergie renouvelable procure des revenus et favorise une agriculture plus durable tout en améliorant la santé.

### ***Santé et environnement***

- 69 Dans le contexte actuel, le lien à établir entre la santé humaine et l'environnement est primordial. Chaque année, 18 millions de personnes dans le monde (en majorité des femmes et des enfants) meurent de causes reliées à la pauvreté. Cela représente le tiers de tous les décès. Environ le quart de la charge de morbidité à l'échelle mondiale

— près de 35 % dans des régions telles que l’Afrique subsaharienne — est attribuable à des dangers présents dans l’environnement. Jusqu’à 13 millions de décès pourraient être évités chaque année par l’assainissement du milieu ambiant. La mauvaise santé occasionnée par des facteurs environnementaux est un fardeau économique pour de nombreux pays (qui équivaut à 4 % du PIB en Chine). Les principaux facteurs qui modifient l’environnement — les changements climatiques, l’interdépendance des économies à l’échelle mondiale, la déforestation, l’intensification de l’agriculture et les pénuries alimentaires — influent désormais également sur la santé humaine. Non seulement ces macrofacteurs favorisent-ils l’émergence des maladies infectieuses, mais ils contribuent aussi à la malnutrition, à la persistance des maladies à transmission vectorielle et des maladies d’origine hydrique, à des troubles de santé chroniques et à des pertes de productivité.

- 70 Le Centre a constaté un manque de connaissances sur la façon de faire le pont entre la recherche sur le développement durable en environnement et en agriculture et l’amélioration de la santé humaine. Si l’environnement influe sur la santé, la santé des gens influe elle aussi sur leurs rapports avec l’environnement. Ces dynamiques peuvent être mises à profit pour améliorer la santé, remettre les écosystèmes en état et réduire la pauvreté.
- 71 Depuis plus d’une décennie, le CRDI s’emploie à constituer ce champ de recherche. De concert avec des partenaires de communautés de praticiens du Canada et d’ailleurs dans le monde, le Centre a mis au point des démarches écosanté, ce qui s’avère une stratégie efficace pour produire des connaissances utiles sur les troubles de santé associés à l’environnement dans les pays en développement. Ces démarches aident à cerner des interventions et des politiques écologiques aptes à améliorer la santé et les moyens de subsistance. Elles reposent sur le partenariat et permettent d’accroître les capacités, la formation et l’influence sur les politiques à l’échelle régionale. En cette ère de mondialisation, marquée par des changements environnementaux sans précédent, des menaces à la sécurité alimentaire et l’émergence de nouvelles maladies, le Centre peut répondre à un besoin pressant en matière de financement de la recherche pour le développement.
- 72 La programmation antérieure du Centre fait en sorte qu’il possède une solide assise sur laquelle s’appuyer pour combler les lacunes en matière de connaissances sur les liens entre les changements environnementaux et sociaux, d’une part, et l’émergence des maladies et la santé, d’autre part, en particulier au sein des agroécosystèmes. Les recherches qu’il a appuyées sur l’agriculture et la santé ainsi que sur l’environnement et les maladies infectieuses ont suscité des appuis considérables de la part d’autres bailleurs de fonds et la participation de partenaires nationaux et internationaux stratégiques, dont le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) et le Programme spécial de recherche et de formation concernant les maladies tropicales de l’Organisation mondiale de la santé. Au cours du cycle de programmation 2010-2015, le Centre demeurera un chef de file en écosanté en se concentrant sur trois aspects :
1. améliorer les agroécosystèmes pour réduire la fragilisation de la santé qui découle de l’insécurité alimentaire et d’une mauvaise nutrition et continuer de faire en sorte que la résilience aux macrofacteurs (entre autres les changements climatiques, la croissance démographique et la conjoncture économique) augmente;

2. aider les pays en développement à comprendre les facteurs d'ordre social et environnemental qui favorisent l'apparition de nouvelles maladies et à en cerner les répercussions sur les pauvres et appuyer l'élaboration d'interventions écologiques, équitables et reproductibles pour prévenir ces maladies et lutter contre elles;
3. étayer le champ de recherche de l'écosanté (entre autres, les méthodes, le suivi et l'évaluation), appuyer les communautés de praticiens et le renforcement organisationnel et réaliser des activités de diffusion.

### ***Agriculture et sécurité alimentaire***

- 73 Dans son *Rapport sur le développement dans le monde 2008*, la Banque mondiale soutenait que l'agriculture contribuait au développement à plusieurs égards : en tant qu'activité économique, qui est source de croissance; en tant que moyen de subsistance, en créant des emplois; en tant que fournisseur de services environnementaux pouvant avoir des incidences à la fois bonnes et mauvaises. Vint ensuite la flambée des prix des produits de base, en juillet 2008, qui a fait planer partout la crainte d'une future insécurité alimentaire. L'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) estime qu'un milliard de personnes (dont la moitié habitent en milieu rural) ont faim et qu'un autre milliard connaissent l'insécurité alimentaire (elles n'ont pas les moyens de s'alimenter sainement et présentent des carences en vitamines et en micronutriments).
- 74 De plus, la transformation des habitudes alimentaires entraînée par l'essor de la classe moyenne dans de nombreux pays a suscité des pressions d'un autre ordre : le prix des aliments associés à la richesse — viande, légumes, aliments emballés importés — a augmenté. Ce phénomène a incité les pays riches à remettre en question leur sous-investissement dans la recherche agricole au service du développement, d'autant plus que la croissance de la productivité agricole a ralenti ces 20 dernières années. Par exemple, le plan d'action pour une agriculture au service du développement de la Banque mondiale prévoit une augmentation du soutien aux programmes agricoles de l'ordre de 50 % durant la période allant de 2010 à 2012. En vertu de son Initiative de L'Aquila sur la sécurité alimentaire, le G8 s'est engagé à réunir 20 milliards USD pour le développement agricole durable au cours des trois prochaines années, le Canada s'engageant à y affecter 600 millions de dollars en argent frais.
- 75 La recherche-développement sur la productivité agricole peut aider à influencer sur certains facteurs relatifs à l'offre, tels que l'amélioration des cultures, la fertilité des sols et la disponibilité de l'eau. La dégradation des sols, l'étalement urbain, l'utilisation des sols pour des cultures non vivrières (particulièrement pour la production de biocarburants) et la pénurie de nouvelles terres utilisables aux fins de l'expansion de l'agriculture sont d'autres facteurs relatifs à l'offre qui limitent la production alimentaire. Pour ce qui est de la demande, la population mondiale pourrait atteindre neuf milliards d'habitants d'ici 2050. On observera une disparité sans cesse plus prononcée entre la croissance de la demande d'aliments et celle de l'offre dans de nombreux pays : on devra donc s'en remettre de plus en plus à un système de production alimentaire d'envergure mondiale. La plupart des analystes prévoient que l'insécurité alimentaire persistera à moyen et à long terme. D'autres soulignent que de vastes segments de la population seront de plus en plus tenus à l'écart des débouchés économiques, qu'ils ne mangeront pas à leur faim et qu'ils vivront dans des environnements plus dégradés.



- 76 Le Centre est réputé depuis longtemps pour les recherches qu'il appuie dans les domaines de l'agriculture et de la gestion des ressources naturelles. Depuis les années 1990, il soutient des recherches sur les populations rurales portant sur trois aspects clés :
1. la protection des ressources naturelles, qui a permis de proposer des idées pour une gestion plus efficace de l'eau et des bassins hydrographiques, pour la préservation et l'utilisation de la biodiversité et pour l'adoption de pratiques plus durables d'utilisation des sols;
  2. la stimulation de la production et de la mise en commun de connaissances, notamment en encourageant la participation des agriculteurs, la mise en place de systèmes de connaissances locaux, la vulgarisation et la communication en milieu rural et des tribunes réunissant de multiples intervenants;
  3. l'accroissement de l'accès aux ressources et le renforcement des droits d'utilisation des ressources, particulièrement en ce qui concerne les groupes marginalisés (autochtones, femmes, personnes à faible revenu); ces travaux ont peu abordé (et l'ont fait surtout récemment) de grandes questions en matière de développement rural telles que la croissance des revenus procurée par l'amélioration des cultures (sauf dans le cas de la phytosélection participative), l'accès aux marchés et les liens entre le milieu rural et le milieu urbain.
- 77 On pourrait prendre appui sur la programmation antérieure du Centre pour cibler désormais davantage la sécurité alimentaire. Tout en demeurant attentive aux activités des autres bailleurs de fonds et du milieu de la recherche pour le développement (celles du CGIAR, de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), de la Banque mondiale, de la Fondation Gates et des centres nationaux de recherche agricole, entre autres), la programmation du Centre sera axée sur les quatre éléments suivants.
1. Participer, de manière sélective, à la vaste offensive visant à augmenter la productivité agricole, en privilégiant la recherche qui permet de mieux comprendre les interactions favorables et défavorables entre la technologie utilisée dans les systèmes d'exploitation agricole et les objectifs d'ordre environnemental, social et économique. Ces recherches se feront surtout en collaboration avec d'autres acteurs du milieu de la recherche-développement (dont le CGIAR, l'ACDI, etc.). Le fait de faire passer à grande échelle les améliorations technologiques privilégie les régions à fort potentiel, alors que des millions de pauvres en milieu rural vivent dans des régions dont le potentiel va de faible à moyen. L'élaboration de stratégies fructueuses pour l'essor de l'agriculture dans ces régions exigera de la recherche. Un meilleur accès aux marchés par l'entremise des chaînes de valeur est un élément clé de cette vaste offensive. Des recherches s'imposent pour trouver les meilleurs moyens de s'assurer que les nouvelles chaînes de valeur procurent de réels avantages aux petits exploitants agricoles, tout en veillant à ce que les nouveaux débouchés commerciaux ne favorisent pas une utilisation des sols néfaste pour l'environnement.
  2. S'assurer de ne pas réduire l'accès des populations pauvres et marginalisées aux terres et aux ressources par suite de l'apparition de débouchés rentables en agriculture commerciale à petite échelle. Si la technologie agricole permet de réaliser des économies d'échelle, le développement agricole ne se fait pas nécessairement d'une manière qui soit favorable aux pauvres, surtout lorsque l'accès aux terres et à l'eau est mal défini,

et les droits à cet égard, difficilement exercés. L'essor de la technologie agricole peut également inciter à s'adonner, à court terme, à la monoculture (c'est-à-dire à la culture de variétés à rendement élevé ou correspondant aux préférences du marché), ce qui aura un effet nuisible, à long terme, sur les terres et sur les ressources en eau.

3. Offrir de nouvelles options aux producteurs et aux consommateurs exclus de la vaste offensive visant à augmenter la productivité agricole. Afin d'atteindre des cibles de développement ambitieuses, les recherches portant sur les semences, les sols, l'eau, la gestion des ravageurs et les marchés mettront l'accent sur les régions qui offrent les plus grandes possibilités sur le plan de la production et dont la contribution promet d'être à la hauteur. Toutefois, la vaste offensive agricole tendra à exclure les personnes dont les terres sont peu productives, qui sont isolées sur le plan géographique ou sont à l'écart des marchés, qui appartiennent à des groupes ethniques différents et dont le patrimoine (humain, social, etc.) est limité, particulièrement les populations que l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) appelle les *ultra poor* (les ultrapauvres) ou *ultra hungry* (les ultra-affamés) — les 170 millions de personnes qui vivent avec 0,50 \$ par jour ou moins. Faisant fond sur la programmation antérieure, les recherches auront pour but de trouver des moyens acceptables d'améliorer la sécurité alimentaire et financière de ces personnes exclues. On cherchera avant tout à accroître la productivité de cultures vivrières adaptées à ces régions et à trouver d'autres sources de revenus. On mettra également l'accent sur la recherche de nouvelles et de meilleures façons de réduire l'insécurité alimentaire et la pauvreté (et on se penchera, entre autres, sur les migrations humaines).
4. Appuyer des politiques plus vigoureuses en vue de stimuler un développement agricole vertueux. Quelles politiques publiques peuvent favoriser une croissance agricole assortie d'une plus grande équité et d'une meilleure gestion de l'environnement ? On continuera de mettre l'accent sur les personnes exclues de la vaste offensive. On tiendra compte de facteurs tels que les services environnementaux, la vulnérabilité aux changements climatiques, la santé et les stratégies d'aménagement du territoire.

### **Changements climatiques**

- 78 À l'heure actuelle, l'activité humaine a des effets sur le système climatique qui se produisent à un rythme sans précédent, ce qui place l'humanité dans une situation inédite. Dans de telles circonstances, il faut s'attendre à des surprises ainsi qu'à des changements imprévisibles, voire irréversibles. Qui plus est, la croissance des économies émergentes va de pair avec un recours accru aux combustibles fondés sur le carbone (c'est-à-dire le pétrole, le charbon) dont les émissions exacerbent les changements climatiques. Les répercussions des changements climatiques sont désormais inévitables et l'on prévoit que ce sont les habitants des pays en développement qui en souffriront le plus. L'adaptation à ces répercussions (la capacité d'une société de s'y adapter) est un impératif pour tous les pays; cet impératif doit orienter les programmes de recherche pour le développement, maintenant et à l'avenir.
- 79 Les changements climatiques toucheront particulièrement les écosystèmes, l'approvisionnement en aliments et en fibres, les établissements humains côtiers, la santé et l'approvisionnement en eau. De nombreux pays sont très vulnérables aux répercussions des changements climatiques et ne possèdent qu'une capacité très limitée de s'y

adapter. Les principales économies émergentes et la plupart des villes sont exposées à certains types de chocs. Les régions les plus vulnérables sont l'Arctique, l'Afrique, les petites îles, les terres arides et les mégadeltas d'Asie. Les estimations relatives au nombre de personnes susceptibles d'être touchées par les changements climatiques varient. Par exemple, les estimations du nombre de personnes exposées à un plus grand stress hydrique d'ici 2080 vont de 400 à 900 millions de personnes en Afrique, de 300 millions à 1,2 milliard en Asie et de 200 à 500 millions en Amérique latine. Les estimations du nombre de personnes supplémentaires qui risquent de souffrir de la faim d'ici 2080 vont de 25 à 200 millions en Afrique, de 10 à 270 millions en Asie et de 25 à 85 millions en Amérique latine.

- 80 Les réactions aux changements climatiques sont nécessairement fonction du contexte (local, national) et doivent faire partie du discours courant en matière de politiques et de gouvernance. Les programmes et les politiques doivent posséder la souplesse voulue pour s'adapter à l'incertitude, aux chocs majeurs et aux surprises. Il existe d'importantes lacunes dans la recherche qui vise à établir des liens utiles entre les changements climatiques et un développement qui réduit la pauvreté et accroît le bien-être des populations les plus vulnérables du monde.
- 81 Les travaux financés par le truchement du programme Adaptation aux changements climatiques en Afrique (ACCA), fruit d'une collaboration du CRDI et du DFID, et des consultations régionales menées en Asie et en Amérique latine ont fait clairement ressortir des profils de vulnérabilité distincts d'une région à l'autre. Une carte des pays d'Asie du Sud-Est produite par EEPSEA montre que la vulnérabilité aux répercussions des changements provoqués par les modifications du climat et la capacité de gérer ces changements varient énormément d'un pays à l'autre. Des travaux soutenus par le programme Pauvreté urbaine et environnement (PURE) ont porté sur l'élaboration d'interventions, sur le plan technique et sur celui de la gouvernance locale, à la suite de chocs importants, dont, entre autres, des inondations et le délabrement d'infrastructures.
- 82 Le CRDI sait maintenant que, même lorsque la recherche permet de comprendre ce qui découle des changements climatiques, les travaux ne débouchent pas, habituellement, sur le passage de la recherche à la conception de politiques, tant locales que nationales. En outre, la recherche n'a pas encore véritablement contribué à ce que les décideurs, les fonctionnaires, les gestionnaires des ressources ou les populations vulnérables comprennent mieux les changements climatiques et agissent en conséquence.
- 83 À l'avenir, les investissements se concentreront sur les trois aspects suivants.
1. Aider les populations et les pays à se préparer aux chocs que provoquent les changements climatiques, et à s'en remettre, grâce à une appréciation de la vulnérabilité, à la cartographie et à la gestion des risques (notamment à l'aide de systèmes d'alerte rapide). Cela comprend l'analyse coûts-avantages des mesures d'adaptation relatives aux infrastructures, à l'énergie, à l'eau, à la santé et aux systèmes de production alimentaire.
  2. Aider à assurer le maintien d'économies et de sociétés stables dans le contexte des changements climatiques, en cernant des interventions efficaces sur le plan des politiques et de la gestion susceptibles d'améliorer la gouvernance de l'utilisation des ressources naturelles, en appuyant la conception de mesures de planification

et en investissant dans des projets qui procurent des avantages immédiats tout en cherchant à renforcer, à long terme, la capacité des institutions et des populations de réagir aux changements climatiques, ce qui augmente la résilience.

3. Appuyer le passage à un développement propre en menant des recherches sur des politiques publiques et des approches fondées sur le marché pouvant favoriser une réduction de l'utilisation des combustibles fossiles et une diminution des répercussions des changements climatiques sur les sols, sur la disponibilité de l'eau et sur les infrastructures.

### ***Approvisionnement en énergie et utilisation de l'énergie***

- 84 L'énergie étant un sujet auquel la programmation du Centre n'a pas beaucoup touché ces dernières années, le développement de ce thème n'en est pas rendu au même stade que celui des trois précédents. Un groupe de travail composé de membres du personnel et d'experts de l'extérieur a été chargé d'approfondir la question et de proposer des points d'insertion éventuels pour les interventions du Centre. Voici ce que donne le travail exploratoire effectué jusqu'à maintenant.
- 85 À l'échelle mondiale, quelque 2,4 milliards de personnes utilisent les biocombustibles classiques pour la cuisson et quelque 1,6 milliard n'ont pas accès à l'électricité. La pauvreté énergétique a des répercussions sur la capacité des pauvres d'avoir accès à des services, à de l'information, à l'emploi et à la production de revenus. Elle a aussi de profondes répercussions sur la santé (qualité de l'air à l'intérieur, éclairage intérieur, eau propre, réfrigération et accès aux services de santé, entre autres). Les changements climatiques sont aussi inextricablement reliés à la consommation d'énergie. Pour l'instant, le monde est fortement tributaire de sources d'énergie non renouvelables telles que le charbon et le pétrole, qui contribuent en grande partie aux changements climatiques. Il est évident qu'une augmentation de la demande d'énergie va de pair avec la croissance économique, de sorte qu'on ne peut la dissocier du développement.
- 86 Il en résulte des coûts qui se répercutent sur les pauvres de façon disproportionnée. Par exemple, si le passage aux biocombustibles peut aider à assurer l'approvisionnement en énergie et à stimuler l'innovation, il peut aussi modifier les modèles d'exploitation agricole et d'utilisation des sols et s'accompagner de conséquences néfastes pour les pauvres. Par contre, l'intérêt accru à l'égard du passage à des économies à faibles émissions de carbone pour atténuer les changements climatiques de même que les débats entourant cette question offrent aussi des possibilités. Dans les pays en développement, de nouvelles façons de produire de l'énergie et de l'utiliser pourraient aussi fournir davantage d'énergie pour satisfaire les besoins fondamentaux et pour stimuler la croissance économique. Les innovations en matière de production, de stockage, de distribution et d'utilisation de l'énergie pourraient accroître la productivité et créer des emplois. Et les revenus produits par les marchés du carbone pourraient servir à répondre aux besoins des pauvres et à accroître le développement. Des recherches s'imposent également pour étayer les débats sur les façons de surmonter les obstacles à l'adoption de stratégies et de politiques énergétiques efficaces.
- 87 Des discussions préliminaires et un travail de délimitation ainsi que quelques projets subventionnés sur les biocombustibles, les piles à combustible, la gestion des déchets, le Mécanisme pour un développement propre et d'autres mécanismes semblables ouvrent

la voie à la relance de la programmation du Centre à ce sujet. De façon préliminaire, les points d'insertion à l'étude sont les biocombustibles et l'utilisation de la biomasse, le piégeage du carbone et les marchés du carbone, les combustibles fossiles à faibles émissions de carbone et l'énergie renouvelable (hydroélectricité, énergie éolienne et énergie solaire). On pourrait aussi donner suite à des possibilités de recherche sur la gestion de la demande axée sur l'efficacité énergétique.

88 Les politiques en matière de science, de technologie et d'innovation qui aident les pays en développement à mettre au point, à adapter et à utiliser des technologies de l'énergie à des fins de croissance économique et d'atténuation de la pauvreté sont d'une importance cruciale. Les priorités de recherche sont les suivantes :

- conception de politiques énergétiques qui intègrent des considérations relatives à l'énergie, y compris les coûts, dans les stratégies nationales relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement ainsi que dans les cadres nationaux de planification du développement;
- élaboration de stratégies énergétiques nationales adaptées aux caractéristiques du pays, notamment au revenu, à la géographie, aux réserves en énergie et aux profils de consommation;
- offre d'un éventail d'options sur le plan énergétique, entre autres quant aux modes de production, de distribution et d'utilisation;
- aide à la mise au point et à la commercialisation de nouvelles technologies locales, en particulier par les petites et moyennes entreprises (PME);
- facilitation de l'adaptation de technologies mises au point ailleurs, entre autres des politiques favorables en matière de droits de propriété intellectuelle;
- élimination des obstacles à la diffusion des technologies de l'énergie durable et à leur utilisation par les ménages et les PME;
- analyse de subventions destinées à la mise au point et à l'utilisation de diverses sources d'énergie;
- évaluation des répercussions de différentes technologies et politiques relatives à l'énergie, en particulier sur les pauvres.

### **Science, technologie et innovation**

89 Depuis sa création, le Centre appuie des recherches sur les politiques en matière de science, de technologie et d'innovation (STI) qui contribuent à la croissance économique et à l'atténuation de la pauvreté dans les pays en développement. Ces travaux ont porté sur le recensement des acteurs dans le domaine des politiques en matière de science et de technologie (S-T), leurs rôles et leurs relations réciproques, sur l'élaboration de stratégies en matière de S-T et sur la détermination des répercussions des technologies nouvelles et émergentes, notamment en aidant des groupes marginalisés à participer au débat.

90 En outre, le Fonds d'encouragement permet à des chercheurs du Canada et de pays en développement de collaborer à la réalisation de travaux de recherche, surtout par l'entremise de partenariats dans le cadre desquels le Centre oeuvre de concert avec les conseils subventionnaires de la recherche du Canada, à savoir le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), le Conseil de recherches en sciences

humaines (CRSH) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Habituellement, les subventions du Centre sont accordées aux chercheurs des pays en développement, tandis que celles des trois conseils subventionnaires vont aux chercheurs canadiens. Les activités transversales sont financées à la fois par le Centre et par les trois conseils. Le Fonds est le mécanisme par l'entremise duquel tous les domaines de programme du Centre collaborent avec les trois conseils. Puisqu'il s'agit là davantage d'une question de structure de la programmation que d'une question de fond, l'examen du rôle que pourrait jouer le Fonds d'encouragement, le cas échéant, dans le présent cadre stratégique, notamment l'importante question des partenariats avec les conseils subventionnaires d'autres pays, est reporté.

- 91 Le principal programme dans ce domaine, qui a pour nom Innovation, technologie et société (ITS), compte parmi ses points forts de solides projets visant la compréhension des liens entre les systèmes d'innovation nationaux et le développement, le renforcement des politiques en matière de S-T dans plusieurs pays, la détermination des répercussions du coton génétiquement modifié et le renforcement des capacités des journalistes scientifiques (par le truchement du soutien accordé à la Fédération mondiale des journalistes scientifiques [WFSJ], à SciDev.Net et à d'autres mécanismes).
- 92 Une bonne partie des travaux ont abordé la théorie de l'innovation. Étant donné que les systèmes d'innovation nationaux comportent de nombreux éléments, le programme a appuyé des activités portant sur différents aspects. Il faut toutefois que les objectifs du programme soient ancrés dans des secteurs ou des sujets particuliers. Au début de 2009, le programme ITS a choisi l'innovation en agriculture et la biotechnologie comme sujets principaux pour le reste de son cycle de programmation et l'énergie comme sujet émergent. La croissance économique et la réduction de la pauvreté sont deux objectifs qui se recoupent dans les travaux subventionnés sur ces sujets.
- 93 En réaction à la crise économique, les pays en développement, tout comme les bailleurs de fonds, se sont recentrés sur l'innovation. Il est possible de continuer sur cette lancée, en appuyant des travaux pertinents sur le plan des politiques qui indiquent de manière concrète comment renforcer le cadre permettant de faire progresser, d'adapter et d'utiliser la science, la technologie et l'innovation à des fins de croissance économique et d'atténuation de la pauvreté. On s'attachera en particulier à examiner l'évolution du comportement des entreprises, des organismes publics et des établissements d'enseignement dans le nouveau contexte de la crise, ainsi que les modalités institutionnelles qui voient ou qui devraient voir le jour pour mobiliser la STI aux fins du développement.
- 94 La biotechnologie est un sujet prépondérant pour la période allant de 2010 à 2015, qui se situe dans le prolongement de recherches antérieures tout en s'appuyant sur des recherches en cours. Toutes les consultations régionales, sauf celle menée en Asie, ont signalé la nécessité d'approfondir la recherche en matière de biotechnologie. De plus, quatre nouveaux sujets ou approches possibles se démarquent. Deux portent sur des acteurs particuliers au sein des systèmes d'innovation nationaux, à savoir les conseils subventionnaires en STI et les universités; un autre, les industries de la création, a trait à un secteur émergent; quant au quatrième, l'énergie, il en a été question ci-dessus.

### ***Les conseils subventionnaires de la recherche en matière de science, de technologie et d'innovation des pays en développement***

- 95 Le Centre a collaboré avec certains conseils subventionnaires du Sud; il a notamment relié les conseils qui subventionnent la recherche scientifique en Asie du Sud-Est pour le financement de travaux portant sur la grippe aviaire, a mis sur pied le Southeast Asia Research Councils Forum et a examiné la façon dont les gestionnaires de la recherche du Brésil favorisent les relations entre les bénéficiaires de subventions et les pauvres. La création de nouveaux conseils subventionnaires en STI dans des pays tels que la Côte d'Ivoire et la refonte de conseils existants, par exemple en Égypte, constituent d'autres occasions à saisir.
- 96 La programmation visera encore davantage le renforcement de la capacité des conseils subventionnaires en STI des pays en développement d'établir des priorités de recherche et de financer des travaux qui correspondent aux priorités nationales, y compris à celles des pauvres. Cela facilitera la mise en place d'un solide cadre à l'intérieur duquel les chercheurs du Sud, appuyés par le Centre et d'autres bailleurs de fonds, pourront travailler.
- 97 Les priorités de recherche sont les suivantes : une meilleure compréhension de la nature du financement de la STI dans les différentes catégories de pays en développement, l'analyse de modèles de soutien aux activités de STI utilisés dans divers pays et de leur évolution, le renforcement de la capacité des conseils subventionnaires d'aider les chercheurs à « boucler » le cycle de l'innovation, la participation des pauvres à l'élaboration des priorités de recherche, l'aide aux conseils de recherche pour leur permettre d'agir comme intermédiaires entre le financement interne de la recherche et le financement versé par les bailleurs de fonds et l'appui à la création de réseaux régionaux de conseils de recherche du Sud. On pourrait aussi intégrer les travaux appuyés par ITS en vue d'aider les pays à se doter de politiques et de stratégies nationales en matière de S-T et aider les conseils subventionnaires à mettre ces stratégies en oeuvre dans des secteurs donnés. La consultation régionale menée en Asie a fait ressortir la nécessité de renforcer la capacité de fixer des priorités en matière de recherche nationale; la consultation régionale menée en Amérique latine et dans les Caraïbes a quant à elle mis en relief la nécessité d'une collaboration Sud-Sud en matière de S-T.

### ***Le rôle des universités dans le système d'innovation national***

- 98 Plusieurs initiatives du Centre portent sur le rôle des universités dans le contexte de la recherche, notamment un projet sur l'enseignement supérieur réalisé en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale et un autre visant à comprendre le rôle du développement des affaires et de la mobilisation des ressources dans les universités d'Afrique et des Caraïbes. Sont également en cours une étude ayant pour but de déterminer si les universités favorisent l'atteinte des objectifs en matière de développement (ou si elles devraient le faire) en plus de contribuer à l'innovation et un examen de la collaboration entre l'université et l'industrie en matière de biotechnologie. La nécessité de renforcer les universités qui présentent des faiblesses est une priorité qui est ressortie des quatre consultations régionales. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, la consultation a en outre cerné la capacité de « boucler » le cycle de l'innovation — c'est-à-dire de faire déboucher la recherche sur la commercialisation et le développement — comme étant cruciale.

- 99 Les universités sont par conséquent un acteur clé dans le système d'innovation national sur lequel il y a lieu de se concentrer. Les priorités de recherche portent sur les moyens d'améliorer la qualité et la pertinence de la recherche universitaire, l'internationalisation des universités, y compris les normes d'enseignement et de recherche, l'établissement de liens plus étroits entre les universités et les autres acteurs d'importance dans les systèmes d'innovation afin de « boucler » le cycle de l'innovation et la formation d'une nouvelle génération de chercheurs spécialistes des politiques en matière de STI.

### ***Les industries de la création***

- 100 Dans la société de l'information, le savoir et la créativité sont les moteurs de la croissance économique. Par industries de la création, on entend la musique, le cinéma, l'édition, le logiciel, la photographie, l'art commercial et la radio et télédiffusion. Elles regroupent les arts de la scène, les arts visuels et la littérature (industries culturelles), ainsi que les activités qui ajoutent de la valeur à ces arts, par exemple le design, la production, la révision et la diffusion. Les industries culturelles sont donc un sous-ensemble des industries de la création. Les industries de la création représentent plus de 7 % du PIB mondial et affichent une croissance moyenne de 10 % par année. Elles sont situées au carrefour des arts, des affaires et de la technologie.
- 101 Ces dernières années, des pays en développement tels que l'Inde, le Mexique et la Chine ainsi que plusieurs petits pays d'Asie ont favorisé l'essor de leurs industries de la création nationales et ont réalisé des percées sur les marchés mondiaux. Ils se sont concentrés sur le logiciel, l'édition, le design, la musique, le cinéma et les jeux électroniques. La Thaïlande, par exemple, qui a réussi à développer ses industries du cinéma et de la publicité, a fait des industries de la création l'une des priorités de son plan de développement de 2010. À São Paulo, au Brésil, la Pontificia Universidade Católica vise à devenir une « université de la création »; elle offre des cours de premier et deuxième cycles sur l'économie de la création. Les ministres de la Culture des pays d'Afrique ont convenu, en 2008, de miser sur les ressources des industries de la création pour stimuler la création d'emplois et ainsi contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et, en outre, de promouvoir et de protéger la diversité culturelle. Le Nigeria n'a pas tardé à faire de ce secteur une priorité, car il le considère comme un élément clé de l'objectif qu'il s'est fixé de compter parmi les 20 pays les plus développés du monde d'ici 2020. Pour certains pays qui, comme l'Inde et la Chine, possèdent une vaste diaspora, le marché n'est pas qu'intérieur mais aussi mondial.
- 102 Compte tenu des possibilités de diversification d'économies axées sur les ressources naturelles qu'offrent les industries de la création aux pays en développement, il semble utile que le CRDI approfondisse la question, d'autant plus que la plupart d'entre eux demeurent des acteurs marginaux, malgré leur riche patrimoine culturel, l'abondance de personnes talentueuses et leur potentiel considérable. Le sous-développement de ces industries dans bien des pays résulte des lacunes des politiques nationales et de la mainmise d'importantes industries de la création étrangères.
- 103 Pour libérer ce potentiel, il est essentiel d'encourager la mise en place d'un cadre réglementaire, notamment d'une infrastructure législative. Pour ce faire, des recherches s'imposent sur l'élaboration de stratégies propices à une économie de la création, sur les mesures incitatives d'ordre économique appropriées et sur les régimes de droits de



propriété intellectuelle pertinents. Il faut également tirer des enseignements de petits pays qui ont réussi à se doter d'industries de la création prospères, accroître la participation des pays en développement à la chaîne de valeur de l'économie de la création mondiale et favoriser l'adoption de politiques commerciales internationales susceptibles d'appuyer les industries nationales des pays en développement.

### **Technologies de l'information et de la communication**

- 104 Très tôt, le CRDI a reconnu le rôle que jouent l'information, la communication et la mise en commun des connaissances dans les priorités de développement des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire.
- 105 Cette constatation précoce a permis de comprendre comment les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) pouvaient permettre aux chercheurs de partout dans le monde de mener leurs travaux dans leurs propres établissements, dans le cadre de réseaux mondiaux et de collaborations internationales. Le domaine de programme Technologies de l'information et de la communication au service du développement (TIC-D) illustre à merveille l'engagement du CRDI à l'égard de la constitution de champs de recherche : en effet, il a appuyé les travaux de chercheurs de pays en développement qui ont eu tôt fait de constater que, si eux et leurs organismes ne tiraient pas parti des TIC — et perpétuaient le « fossé numérique » —, les répercussions sur le processus de conception de politiques éclairées, sur la recherche pour le développement et sur le développement en tant que tel seraient graves.
- 106 C'est pourquoi, en matière de TIC-D, on a choisi au départ de privilégier la recherche examinant le contexte sur le plan des politiques et de la réglementation, tout en adoptant des approches novatrices quant à l'infrastructure matérielle nécessaire pour offrir un accès généralisé à la technologie. La baisse rapide des coûts de la technologie, conjuguée à la publication des codes des logiciels, a fait en sorte que la technologie et les compétences techniques se sont répandues rapidement partout dans le monde, y compris dans les pays en développement.
- 107 Aujourd'hui, l'infrastructure des TIC est beaucoup plus répandue qu'il y a dix ans, même dans les pays pauvres. Les TIC sont de plus en plus présentes dans un grand nombre de secteurs, qu'il s'agisse de la santé, de l'agriculture, de la gestion de l'environnement ou encore de l'administration publique. Elles sont aussi parfois tenues pour acquises. Il est maintenant prouvé qu'elles peuvent faire en sorte que certaines fonctions soient exécutées plus facilement et de manière plus rapide, plus efficace et moins coûteuse. Mais on a aussi constaté qu'elles ont des limites : si, grâce à elles, l'information est davantage accessible, elles ne peuvent améliorer l'accès aux connaissances et aux enseignements, car cet accès ne relève pas du domaine technique; il dépend plutôt de mesures qu'il faut prendre et de processus qu'il faut mettre en place.
- 108 L'accès à l'information et sa transformation en connaissances ainsi que la recherche de moyens d'assurer la prestation de produits et de services entraînent inévitablement des changements à tous les niveaux — personnel, politique, économique et social. Le monde de la recherche sur les TIC-D se demande désormais quelles sont les répercussions profondes de ces changements sur les pays en développement.

- 109 Puisque ces changements, à l'instar de la technologie en tant que telle, touchent toutes les dimensions de l'activité humaine, la démarche logique à adopter en recherche consiste à examiner cette activité secteur par secteur tout en axant le champ de recherche sur les facteurs impulsant ces changements, sur la transition à une société de l'information mondiale et sur l'économie du savoir. La question fondamentale au coeur des nouvelles orientations qu'adoptera la programmation en TIC-D est la suivante : « les sociétés du savoir ouvertes donnent-elles lieu à un développement plus équitable, plus innovant et plus durable ? »
- 110 Les sociétés ouvertes sont caractérisées par la libre circulation de l'information à la fois à l'intérieur de leurs frontières et au-delà. Il en résulte des citoyens bien informés qui participent activement au processus décisionnel et qui, par conséquent, exigent que leur gouvernement rende des comptes. Pour l'Open Society Institute, une société ouverte repose sur la primauté du droit, l'existence d'un gouvernement élu démocratiquement, une société civile diversifiée et vigoureuse et le respect des minorités et des opinions minoritaires. Une société ouverte émerge grâce à un accès facile et peu coûteux aux moyens de diffusion à grande échelle de l'information — une solide infrastructure de technologies de l'information et de la communication qui permet d'offrir à quiconque des services d'information et de communication, partout et à tout moment, de façon abordable. La croissance exponentielle du nombre de téléphones mobiles et de leur utilisation en témoigne.
- 111 En règle générale, les pays en développement comprennent bien le besoin pressant de se doter d'une telle infrastructure pour assurer leur bien-être économique et social à long terme et pour pouvoir participer activement à la nouvelle économie mondiale du savoir.
- 112 Les sujets qui suivent découlent de la question fondamentale posée ci-dessus. Ils décrivent des programmes de recherche qui s'intéressent aux relations essentielles entre les défis en matière de développement, les technologies de l'information et de la communication, la décentralisation des sources d'information et le rôle décisif que joue la mise en commun de l'information et des connaissances dans la conception, la prestation et les répercussions des services tant publics que privés.

### ***Économies du savoir, sociétés de l'information***

- 113 Le modèle d'élaboration en collaboration de logiciels non exclusifs — le mouvement du libre — a maintenant été adopté dans bien d'autres domaines, dont les affaires, le génie, la santé et l'éducation. Le modèle du « libre » se définit par une propriété commune, la collaboration, la transparence, un coût modeste et, essentiellement, une approche interactive. Tous ces attributs ont facilement trouvé preneur dans l'ensemble des pays en développement puisque les produits et services « libres » sont généralement moins coûteux et, ce qui importe pour le CRDI, comportent de par leur nature un volet de renforcement des capacités.
- 114 Ce mouvement du libre marque un net changement de cap par rapport aux modèles d'affaires, de production et de prestation de services classiques. Bien que l'information et les connaissances soient propices à un développement ouvert, cela ne signifie pas que les chercheurs et les responsables des politiques possèdent les capacités voulues pour trouver, adapter et utiliser ces outils. Toutefois, la recherche nécessaire est fondée sur l'hypothèse voulant que ces modèles de développement ouvert peuvent jouer un

rôle important pour ce qui est de garantir que les bienfaits de la société de l'information atteignent toutes les couches sociales et que tous puissent trouver leur place dans l'économie mondiale du savoir.

### ***Technologies de collaboration et changement social***

- 115 La question du libre accès soulève celle du rôle que jouent, en matière d'innovation et de changement sociaux, les technologies de l'information et de la communication omniprésentes axées sur la collaboration. Ces technologies, qui mettent à profit la puissance des réseaux sociaux, transforment la façon dont s'opère le changement social. Par exemple, au Sri Lanka, des travailleurs de la santé et des collectivités s'en servent pour suivre l'évolution de la situation dans le domaine de la santé et signaler l'apparition de maladies infectieuses; au Ghana, les chauffeurs de taxi d'Accra peuvent relever les niveaux de pollution dans différents quartiers de la ville à différents moments de la journée grâce aux capteurs de carbone installés dans leur voiture; en Iran, les foules éclair rassemblées au moyen de Twitter mettent en relief les possibilités sans précédent de se mobiliser pour agir collectivement.
- 116 Internet est issu d'un besoin de communiquer et de collaborer en matière de recherche; les ressources maintenant bien établies du Web 2.0 lui permettent de continuer sur cette lancée. Ces nouvelles plateformes estompent la distinction entre le lecteur et le rédacteur en fournissant à l'ensemble des utilisateurs d'Internet des outils qui leur permettent de transmettre leurs témoignages, dans leurs propres mots, à un public mondial. La croissance massive du nombre de propriétaires de téléphones mobiles et l'essor fulgurant de l'utilisation de ces appareils dans les pays en développement donnent à penser que les êtres humains ont un besoin inné de communiquer et que les nouveaux médias sociaux fondés sur Internet répondent à ce besoin de manière plus évoluée et plus efficace.
- 117 Par contre, ces nouvelles possibilités ne sont pas sans risque. Par exemple, les États autoritaires sont tout aussi capables de restreindre le pouvoir de la technologie que de s'en emparer et de l'utiliser pour surveiller et contrôler leur population; les dossiers médicaux peuvent mettre en péril la vie privée des citoyens; les vendeurs de contenu peuvent retirer du contenu tout aussi facilement qu'ils peuvent en transférer, et ce, sans le consentement du consommateur. Par ailleurs, les travaux de collecte de données en collaboration risquent de déboucher sur une abondance de données peu fiables minant l'efficacité des interventions sociales.

### ***Des politiques propices aux sociétés réseautées***

- 118 Afin de créer et de préserver un contexte favorable à un changement social positif et à l'épanouissement de modèles de développement ouvert, certaines conditions préalables doivent exister. Une infrastructure et des services d'information et de communication constituent l'une des conditions les plus essentielles. L'expérience confirme qu'un contexte favorable sur le plan des politiques et de la réglementation est crucial pour la pérennité d'une société réseautée, fondement d'une société du savoir équitable et innovante. Toutefois, il n'est pas évident d'assurer l'existence d'un tel contexte. Le domaine de programme TIC-D a su démontrer que la conception de politiques éclairées est tributaire de données probantes. Sans ces données, les gouvernements des pays en développement s'empresseront de taxer les secteurs qui sont le fondement même des sociétés réseautées.

## Politique sociale et économique

- 119 Au moment où s'achève la première décennie du nouveau millénaire, les prévisions en matière de développement social et économique sont devenues plus prudentes, voire sombres. Malgré les progrès accomplis, il y a beaucoup d'endroits où la croissance est plus fragile, les inégalités, plus persistantes, et l'exclusion sociale, plus tenace que les prévisions optimistes des dernières années ne le laissent entrevoir. C'est sur ces questions que se penche le domaine de programme Politique sociale et économique (PSE), qui a pour mission d'éclairer le débat public sur les principaux enjeux en matière de politiques publiques ayant trait à la réduction de la pauvreté, à l'équité sociale et aux droits de la personne. Il remplit cette mission en appuyant à court terme des recherches sur des questions relatives aux politiques, en renforçant, à plus long terme, la capacité d'analyse, en explorant de nouvelles méthodes et approches, ainsi qu'en permettant aux chercheurs et aux organismes de la société civile de se faire entendre davantage dans les débats sur les politiques à l'échelle locale, nationale, régionale et internationale.
- 120 Au cours de la période allant de 2005 à 2010, les programmes relevant de Politique sociale et économique ont permis de réaliser des progrès notables à cet égard, en se penchant sur des questions allant de la mesure et de l'analyse de la pauvreté aux répercussions de la décentralisation sur les droits des femmes, en passant par la réforme du secteur de la sécurité. Tout en continuant de se concentrer sur ce type de préoccupations, on cherchera davantage, au cours des cinq prochaines années, à exploiter les recoupements entre les programmes et les sujets de recherche, en accordant une place prépondérante aux institutions — c'est-à-dire à l'ensemble de règles, de normes et d'organismes officiels et officieux qui structurent les échanges sociaux et façonnent ainsi les perspectives d'un développement économique et social généralisé. Comme l'a écrit un auteur, les institutions, c'est ce dont la vie sociale est faite : des ensembles de règles, explicites ou implicites, qui structurent une bonne partie de l'activité humaine et des rapports entre les êtres humains, et qui sont elles-mêmes issues de politiques qui témoignent de la répartition et de l'exercice du pouvoir au sein d'un pays donné et entre les pays.
- 121 L'actuelle crise économique mondiale l'a rappelé de façon percutante et a suscité un regain d'intérêt à l'égard de l'influence des instances législatives et réglementaires nationales et internationales sur le comportement des marchés. D'une manière plus générale, les discussions tenues lors des consultations régionales menées par le CRDI en 2009 ont mis en relief le rôle déterminant que jouent la gouvernance et les institutions en tant que moteurs du développement — qu'il s'agisse des institutions officielles de l'État, qui encadrent les possibilités de participation démocratique et la reddition de comptes, ou des règles et normes plus informelles qui continuent de restreindre la pleine participation des femmes à la vie politique et économique.
- 122 Compte tenu des faiblesses des institutions, les programmes relevant de Politique sociale et économique auront à affronter trois défis bien précis durant la période allant de 2010 à 2015 :
1. favoriser une croissance partagée et durable,
  2. encourager une gouvernance plus démocratique et plus responsable,
  3. faciliter l'inclusion, sur un pied d'égalité, des groupes marginalisés, en particulier des femmes et des filles, au processus de développement.

- 123 Dans les trois cas, la recherche tentera aussi bien de mieux cerner l'impact des institutions existantes que de faire ressortir les possibilités qui s'offrent de consolider ou de réformer les cadres institutionnels à l'échelon local, national et international.
- 124 Outre les activités qui porteront sur ces sujets, PSE continuera de s'employer à renforcer les capacités individuelles et institutionnelles de recherche, d'analyse et de dialogue sur les politiques. Il le fera surtout dans le cadre de l'Initiative Think tank, qui privilégie l'appui à long terme à des organismes indépendants voués à la recherche sur les politiques publiques, mais aussi par le truchement d'investissements précis de la part des autres programmes en vue de soutenir d'importants organismes partenaires et le perfectionnement de chercheurs moins expérimentés.

### ***Croissance partagée et durable***

- 125 À mesure que la crise économique actuelle prend de l'ampleur, ses répercussions sur la pauvreté et sur le développement humain deviennent de plus en plus évidentes. Bien que la dernière décennie nous ait enseigné que la croissance économique n'est pas la solution universelle à tous les problèmes de développement, le recul de la croissance qui se produit actuellement a des conséquences extrêmement néfastes pour ce qui est de l'atteinte des cibles en matière de réduction de la pauvreté et aussi de la concrétisation de mesures plus générales d'amélioration du bien-être humain. La relance de la croissance économique et son orientation vers une plus grande équité et une plus grande durabilité demeurent sans doute, à court et à moyen terme, le défi le plus imposant à relever en ce qui concerne le développement; pour ce faire, on aura grand besoin d'innovations sur le plan institutionnel.
- 126 Il faut tout d'abord prêter attention aux cadres institutionnels en matière d'investissement, de commerce et d'entrepreneuriat, à l'échelle nationale et internationale. Cela suppose, entre autres, de réévaluer le contexte propice aux affaires, de revoir le rôle de l'État en matière de réglementation (particulièrement dans des secteurs clés comme le secteur bancaire et ceux des télécommunications et de l'énergie) et de faire en sorte que le Sud puisse s'exprimer dans les débats sur la gouvernance de l'économie mondiale. Les travaux à ce sujet tableront aussi sur l'appui qu'accorde actuellement le CRDI à la recherche sur le droit et la politique de la concurrence, un élément essentiel pour garantir la croissance, l'innovation et une amélioration du bien-être des consommateurs.
- 127 La croissance ne permettra toutefois pas une réduction rapide de la pauvreté, à moins que ses bienfaits ne soient largement répandus. Deux éléments revêtent une importance capitale à cet égard. Tout d'abord, les mesures fiscales ont de profondes répercussions sur l'équité sociale et sur l'équité entre les sexes, tant directement (que l'on songe par exemple aux effets de mesures fiscales différentes pour les femmes et d'autres groupes marginalisés) que sur le plan du financement de mécanismes de protection sociale pour protéger les personnes les plus vulnérables. Deuxièmement, si les marchés du travail demeurent le principal lien entre la croissance et la réduction de la pauvreté, divers obstacles législatifs et institutionnels continuent de restreindre la hausse de l'emploi et des revenus. Les consultations régionales ont attiré l'attention sur les facteurs démographiques en jeu, notamment les questions liées au chômage des jeunes, au vieillissement de la population et aux migrations.

128 Par ailleurs, les pays en développement doivent composer avec la transition à des stratégies de croissance à faibles émissions de carbone. Des travaux complémentaires de ceux que le Centre subventionne déjà sur l'adaptation aux changements climatiques (décrits précédemment dans le cadre du thème Agriculture et environnement) s'imposent; il est nécessaire de mener des recherches qui permettront de mieux comprendre l'évolution des marchés du carbone, le rôle de la politique budgétaire pour ce qui est d'orienter les investissements vers une plus grande pérennité de l'environnement et d'autres innovations d'ordre institutionnel aptes à favoriser l'adoption de produits et de processus plus écologiques. L'étude de ces questions pose de nouveaux défis sur le plan de la gouvernance à l'échelle locale, nationale et internationale, au moment où les pays industrialisés tout autant que les pays en développement s'emploient à définir les assises institutionnelles d'un modèle de croissance plus durable.

### ***Gouvernance responsable***

129 Comme cela a été mentionné, les consultations régionales ont mis en relief — de façon différente dans chaque région — la nécessité d'institutions de gouvernance plus démocratiques et plus responsables. Les défis de la gouvernance démocratique sont fort répandus, mais ils sont particulièrement grands dans les pays qui émergent d'un conflit et dans les États que l'on qualifie de fragiles. C'est donc dire que les travaux sur cette question s'intéresseront particulièrement aux États fragiles, tout en reconnaissant que la fragilité des institutions comporte de multiples facettes et ne se limite pas aux situations de conflit.

130 Les transitions à la démocratie demeurent une préoccupation de taille — tant les transitions d'un conflit armé à une (plus grande) paix que celles d'un régime autoritaire à un régime (davantage) démocratique. Des expériences aussi diverses que celles du Kenya, du Népal et de la Cisjordanie et Gaza l'ont montré : il est rare que la transition soit simple et linéaire; elle comporte souvent des obstacles et des revirements. La démobilisation et la réintégration des membres des groupes armés, l'élaboration d'une constitution et, de façon plus générale, le rôle des principaux acteurs politiques, tels que les partis politiques et les organismes de la société civile, exigent tous une analyse soutenue. Les recherches prêteront une attention particulière aux formes improvisées et « hybrides » de gouvernance qui voient le jour dans des situations de transition et qui pourraient offrir d'excellentes occasions d'instaurer une meilleure reddition de comptes et une participation plus importante des femmes et d'autres groupes marginalisés.

131 Il importe aussi d'améliorer la gouvernance économique et d'accroître la primauté du droit. Il arrive souvent que trop peu de mesures soient adoptées pour garantir la reddition de comptes et la transparence dans les finances publiques, l'application uniforme des lois et les recours devant les tribunaux, ce qui porte atteinte à la fois aux droits des citoyens et à l'ensemble de l'activité économique. Les travaux appuyés par le CRDI peuvent aider à montrer comment adapter ces principes généraux à différents contextes géographiques, culturels et politiques et à cerner les diverses institutions et les différents acteurs — publics et privés, officiels et officieux, locaux et internationaux — en cause. Les recherches miseront également sur le soutien accordé antérieurement par le CRDI à des travaux sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication par l'administration publique, ainsi que sur la façon dont ces technologies peuvent accroître la transparence et améliorer la reddition de comptes à la population.

132 Les questions de sécurité et d'insécurité publiques sont intimement reliées à la primauté du droit. Les conflits politiques armés se sont peut-être résorbés dans bon nombre de pays en développement, mais tel n'est pas le cas d'autres types d'insécurité publique. Comme les consultations régionales l'ont fait ressortir, le crime organisé et le commerce illicite des drogues et des armes donnent souvent lieu à une violence criminelle accrue; ce phénomène menace non seulement la sécurité publique, mais aussi la stabilité politique et la gouvernance démocratique dans son ensemble. Les répercussions sur les jeunes sont particulièrement prononcées : le chômage, la violence perpétrée par les gangs ou à l'endroit des femmes de même que le sentiment d'être exclu de la vie politique vont trop souvent de pair. Au cours des dix prochaines années, il sera essentiel que les travaux de recherche visent à comprendre la transformation de la violence et de la sécurité, et ses conséquences pour le développement.

### ***Inclusion des groupes marginalisés***

133 La croissance accélérée qu'ont connue bon nombre de pays en développement au cours des dix dernières années a permis, dans l'ensemble, de réaliser des progrès en ce qui concerne la réduction des niveaux de pauvreté monétaire dans le monde. Malgré cela, de nombreuses formes d'inégalités et de marginalisation subsistent, et des clivages se créent en fonction du sexe, de l'âge, de l'origine ethnique, de la classe sociale ou de l'emplacement géographique. Dans certains cas, ils ont même pris de l'ampleur en raison des transformations économiques, et l'actuelle crise risque d'exacerber la situation et de saper certains des progrès réalisés ces dix dernières années.

134 Compte tenu de la situation, un souci d'équité sociale, sous toutes ses formes, anime l'ensemble des programmes de PSE et, à vrai dire, tous les travaux du CRDI. Pourtant, les femmes et les filles continuent de faire face à l'exclusion la plus systématique. Même si elles constituent plus de la moitié de la population mondiale, leur participation politique, sociale et économique est restreinte en bien des endroits en raison du déséquilibre du pouvoir et d'institutions discriminatoires, ce qui a des effets dévastateurs sur l'équité de même que sur le développement dans son ensemble. Par conséquent, pour qu'il y ait inclusion, il ne suffit pas de veiller simplement à ce que les fruits du développement soient largement répandus; il faut aussi que les femmes et d'autres groupes marginalisés puissent participer pleinement et sur un pied d'égalité à l'orientation même du développement.

135 La participation et la représentation sur le plan politique constituent une préoccupation particulière. En faisant fond sur les travaux novateurs sur la décentralisation et les droits des femmes qu'il a appuyés, le CRDI se concentrera à l'avenir sur un ensemble de questions plus vaste ayant trait à la participation à la gouvernance démocratique, dont le rôle des partis politiques, la participation des femmes au processus d'élaboration de la constitution, ainsi que les possibilités et les défis associés aux processus de démocratisation dans des situations de transition ou à la suite de conflits. Les recherches examineront aussi la façon dont le recours aux technologies de l'information et de la communication peut aider à instaurer des formes de gouvernance plus transparentes et plus inclusives, afin de faire tomber les obstacles à une participation réelle des femmes et d'autres groupes marginalisés.

- 136 L'autonomisation économique est tout aussi importante puisque les restrictions officielles et coutumières aux droits des travailleuses, ainsi qu'à leur accès à la terre, à la technologie et à d'autres ressources productives, exacerbent la pauvreté et ralentissent la progression du développement. Comme cela a été signalé, les marchés du travail demeurent un important sujet de préoccupation pour PSE, puisque la discrimination fondée sur le sexe et sur d'autres motifs continue de freiner la croissance et de nuire à l'équité. Les consultations régionales ont mis en relief les problèmes particuliers de l'emploi dans le secteur non structuré, où les femmes, les jeunes et d'autres groupes marginalisés continuent de dominer et doivent souvent faire face à d'importants obstacles d'ordre juridique, social et économique.
- 137 Enfin, bien que l'on ait accompli, dans bien des cas, de nombreux progrès sur le plan de la reconnaissance officielle des droits de la personne, il est arrivé trop souvent que l'on n'ait pas veillé du même coup à garantir l'accès à la justice — c'est-à-dire à mettre en place des mesures et des mécanismes concrets pour permettre aux personnes de faire valoir activement ces droits. Là encore, les femmes doivent relever des défis particulièrement imposants; il faut pousser plus loin les recherches pour comprendre comment aménager les tribunaux, les services policiers et d'autres institutions qui administrent la justice pour faciliter et non entraver l'exercice, par les femmes, de leurs droits. Comme cela a été indiqué, de tels problèmes sont particulièrement aigus à la suite de conflits, mais on les observe aussi dans bien d'autres contextes.
- 138 Ensemble, ces trois sujets — la croissance, la gouvernance et l'inclusion — formeront la trame des programmes relevant de Politique sociale et économique au cours des cinq prochaines années; viendra s'y ajouter, en filigrane, un souci des institutions. En effet, les faiblesses des institutions, comme on l'a fait remarquer, empêchent d'atteindre les objectifs en matière de développement reliés à chacun de ces sujets. Les recherches appliquées qu'appuie le CRDI peuvent jouer un rôle de premier plan pour ce qui est de comprendre ces faiblesses, de proposer des solutions et de lancer le débat public sur la voie à emprunter.

### **Santé et systèmes de santé**

- 139 Le CRDI appuie des travaux de recherche dans des secteurs du développement ayant trait à la santé depuis fort longtemps. Au fil des ans, les travaux ont abordé et souvent défini des champs de recherche essentiels en ce qui concerne la santé dans le monde. Le créneau qu'occupe aujourd'hui le Centre est le résultat de sa concentration sur la recherche relative aux systèmes de santé, qui lui permet de se démarquer parmi les très nombreux acteurs mettant en oeuvre, dans le monde, des interventions en matière de santé et des programmes de recherche portant sur des maladies précises (c'est-à-dire cloisonnés). Même si cela ne fait pas partie de sa programmation de façon explicite, le CRDI manifeste un intérêt implicite envers les objectifs du Millénaire pour le développement ayant trait à la santé, notamment pour ce qui est de cerner les raisons pour lesquelles il est très probable que l'on n'atteigne pas les OMD d'ici 2015 comme prévu.
- 140 La démarche systémique adoptée en ce qui concerne les travaux de recherche en santé a fait la force du CRDI depuis sa création. La recherche sur les systèmes de santé est un exemple patent de constitution d'un champ de recherche de la part du Centre. S'y adonnent désormais de plus en plus de chercheurs et d'établissements de recherche des pays



en développement, afin de compléter les efforts intenses déployés par les bailleurs de fonds internationaux pour appuyer la recherche biomédicale ayant trait à des maladies précises. La théorie des systèmes se fonde sur les premiers travaux relatifs aux communautés biotiques, qui ont étudié les relations de dépendance et d'indépendance entre les organismes appartenant à un même écosystème. En abordant ainsi la santé dans une perspective d'ensemble à l'échelle mondiale, la recherche peut se pencher sur des questions telles que les raisons de la présence d'épidémies de polio dans certains pays en développement alors que deux vaccins très efficaces contre cette maladie sont faciles à obtenir.

- 141 On peut aussi appliquer une démarche systémique à des champs de recherche connexes en santé dans la mesure où ils sont reliés aux nombreux éléments de systèmes de santé complexes. Il est nécessaire de s'attaquer aux causes profondes des inégalités et du piètre état de santé. Les populations mal desservies et marginalisées sont les plus vulnérables aux chocs et aux stress reliés ou non au système de santé (réformes de la santé, récession économique, changements climatiques, pandémies). Les pays dotés de systèmes de santé vigoureux et équitables seront mieux outillés pour faire face aux changements et aux pressions. Toutefois, les systèmes de santé ne s'orienteront pas de par leur nature même vers une plus grande équité et une plus grande efficacité. Par conséquent, une approche systémique de la recherche en santé peut procurer les données probantes si nécessaires à la prise de décisions réfléchies en matière de politiques ainsi qu'à la mise en place de mécanismes de gouvernance et de financement plus vigoureux et mieux adaptés, tout en favorisant une approche de la santé des populations axée sur l'équité.
- 142 Les défis à relever afin de pouvoir renforcer les systèmes de santé et améliorer l'état de santé de tous les citoyens des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire sont décrits ci-dessous. La démarche du CRDI consiste essentiellement à appuyer des travaux de recherche qui permettent de préserver la santé et le bien-être plutôt que de se concentrer sur le traitement ou la gestion des maladies.

### ***Systèmes de santé, gouvernance et accès à la santé***

- 143 Il arrive fréquemment que les modèles d'organisation, de financement et de prestation des services de santé axés sur le marché ne conviennent pas à un grand nombre de sociétés d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, que la mondialisation et les changements sociaux, économiques et technologiques mettent à rude épreuve. Dans beaucoup de ces sociétés, on voit apparaître diverses formes de « gouvernance en réseau » qui conviennent davantage à la complexité de contextes caractérisés par une interpénétration et un gommage plus accentués des limites entre les institutions de l'État, du marché, de la société civile et de la collectivité. La bonne gouvernance est essentielle pour garantir le droit à la santé. La recherche sur la nature même de la bonne gouvernance dans ces contextes en pleine évolution est cruciale pour éclairer les politiques et les pratiques et pour orienter les ressources vers le maintien et la promotion de la santé et du bien-être des pauvres.
- 144 Il a été mentionné que de plus en plus de bailleurs de fonds adoptent une démarche systémique à l'égard de la recherche en santé. Le rapport de la Commission des déterminants sociaux de la santé de l'ONU présente des données convaincantes sur la nécessité de réorienter la recherche en santé dans le monde pour la faire porter sur

des déterminants cruciaux tels que l'équité entre les sexes, la réduction de la pauvreté, les politiques de santé inclusives, la justice sociale et la primauté du droit, qui sont au coeur même de tout système de santé équitable.

- 145 Certains excluent la recherche biomédicale du champ de la recherche sur les systèmes de santé; or, sur le plan fonctionnel, cette discipline y est reliée puisque l'innovation dans les sciences médicales contribue à la gestion d'ensemble de la santé, comme on le verra ci-après. Toutefois, les avancées à ce chapitre doivent être intégrées à des recherches réalisées dans une perspective d'ensemble et axées sur les systèmes plutôt que de demeurer des solutions isolées.
- 146 À elle seule, l'expansion des services de santé — ou une intervention isolée — ne suffit pas. Les membres les plus marginalisés et les plus démunis de la société, en particulier les femmes et les filles, ont besoin d'investissements globaux, stratégiques et ciblés qui s'attaquent aux nombreuses causes interreliées de leur vulnérabilité. Il faut des programmes multisectoriels, qui renforcent la sécurité et les atouts des filles dans tous les secteurs — la santé, l'éducation et les moyens de subsistance — et consolident leur capacité de négociation, étendent leurs réseaux de soutien social et accroissent leur mobilité. Non seulement ces programmes doivent-ils être multisectoriels, mais ils doivent aussi intervenir à plusieurs niveaux d'influence, du particulier et de la collectivité jusqu'au gouvernement national.
- 147 Parmi les questions les plus pressantes : faire reculer la mortalité maternelle en adoptant une démarche systémique, mettre l'accent sur les interventions en faveur des populations mal desservies, protéger les droits en matière de reproduction par l'entremise des pratiques, des politiques et de l'engagement citoyen, étudier les causes fondamentales de la violence à l'endroit des femmes et des filles et les répercussions qui en découlent sur leur bien-être et prêter une attention particulière aux besoins et à la vulnérabilité des adolescentes s'agissant de la santé.

### ***Systèmes d'information sur la santé***

- 148 Tout système de santé doit absolument disposer de données exactes, en temps réel, pour être efficient et efficace. Tous les pays de la planète doivent relever ce défi; s'ils y arrivent, les fournisseurs de services de santé de même que les autorités de la santé publique et les responsables des politiques disposeront de l'information dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées, fondées sur des données probantes. Grâce au recours à des technologies en libre accès, adaptables et bon marché, on voit apparaître des systèmes d'information sur la santé dans des milieux où les ressources font défaut. En matière de recherche sur les systèmes d'information sur la santé, les enjeux fondamentaux comprennent les répercussions sur la santé des malades, l'influence sur les politiques, le recrutement de professionnels de la santé pour les régions mal desservies, la réaction aux situations d'urgence et aux flambées de maladies et l'affectation rationnelle des maigres ressources au sein du système de santé.
- 149 Il existe une relation explicite entre les soins de santé communautaires et les systèmes d'information sur la santé, le but de ces derniers étant de transmettre la bonne information, à la bonne personne, au bon endroit et au bon moment. Les fournisseurs de services de santé traitent habituellement les maladies et les blessures. Un travailleur de la santé communautaire bien formé cherche quant à lui à préserver le bien-être, ce qu'il arrive

à faire en étant sensibilisé aux risques pour la santé au sein de la collectivité et en ayant accès à l'information sur les malades et sur la collectivité qui éclaire une pratique efficace de la prévention.

### ***Ressources humaines en santé***

150 Voilà déjà un certain temps que la question des ressources humaines affectées à la santé est devenue un problème auquel il faut s'attaquer de toute urgence. La démarche du CRDI doit être centrée sur les éléments stratégiques de ce problème complexe. Il est on ne peut plus nécessaire d'examiner d'autres modèles de prestation de services qui réduisent la dépendance à l'égard des services offerts par les médecins. La très grande majorité des pathologies peuvent être gérées par des travailleurs de la santé communautaire; pourtant, on manque de données probantes illustrant l'efficacité de tels modèles de services. Un peu partout dans le monde, on élabore des programmes de formation à l'intention de ces travailleurs; il sera essentiel d'assurer un suivi afin de cerner les répercussions de ces programmes sur les indicateurs généraux de la santé et du bien-être au sein des collectivités.

### ***Comprendre l'épidémie naissante de maladies chroniques***

- 151 Dans les pays en développement, les travailleurs de la santé constatent de plus en plus une augmentation flagrante de l'incidence et de la prévalence des maladies chroniques, notamment des troubles de santé mentale, du cancer, du diabète, ainsi que de la consommation de substances engendrant une dépendance. Les causes de cette épidémie sont complexes et comprennent, entre autres, l'utilisation accrue du tabac et des produits du tabac, les répercussions du changement de mode de vie (dans les pays où la croissance est la plus rapide par exemple), les carences nutritionnelles (particulièrement chez les enfants), la dégradation de l'environnement et les changements climatiques de même que les risques associés au milieu de travail. Il est urgent de concevoir un programme de recherche transdisciplinaire afin d'en déterminer les causes sous-jacentes et de produire de nouvelles connaissances susceptibles d'aider à remédier à cette situation.
- 152 L'approche pluridisciplinaire adoptée pour la lutte antitabac constitue un excellent exemple : on explore la question dans toute sa complexité, notamment les effets sur la santé, les mesures fiscales et les politiques de lutte antitabac nationales, le financement de la santé et les pratiques agricoles. La Convention-cadre pour la lutte antitabac, la toute première et seule convention internationale en matière de santé publique, regroupe un vaste ensemble de politiques publiques fondées sur des données probantes et exige des interventions pangouvernementales pour garantir sa mise en oeuvre fructueuse.
- 153 La lutte antitabac a été qualifiée d'« investissement sûr » dans la santé publique puisque bon nombre des interventions les plus efficaces sont abordables et, dans le cas des mesures fiscales, produisent des revenus durables qui peuvent être affectés à la santé et au développement.

### ***Changements démographiques***

154 Un système de santé efficace et abordable doit être adapté au « profil de bien-être » des citoyens. Ce profil est fonction de l'âge et du sexe, mais également des répercussions de l'urbanisation non seulement sur les populations urbaines, mais aussi sur les collectivités rurales qui voient les leurs migrer de plus en plus vers les villes. Les recherches à ce sujet

accordent une place de choix à l'actuariat, qui est, essentiellement, une approche épidémiologique quantitative de l'estimation du risque pour la santé découlant des changements et des profils démographiques.

- 155 L'appui à des travaux d'actuariat serait en outre bénéfique dans le contexte du financement de la santé, question difficile et complexe. Un système de paiement efficient et efficace (des régimes de microassurance publics, privés et communautaires par exemple) est essentiel à la viabilité des programmes de santé : il faut établir un équilibre entre les dépenses et les besoins et produire des revenus d'une manière qui n'entrave pas l'accès équitable au système de santé et aux programmes de prévention. Les données démographiques obtenues grâce à des travaux d'actuariat aident à déterminer les risques et les programmes de santé qui sont nécessaires.

### ***Recherche biomédicale***

- 156 Par ailleurs, il y a sans conteste lieu d'appuyer la recherche biomédicale portant sur les activités générales des systèmes de santé et ayant un rapport direct avec elles. Le Fonds d'innovation pour le développement (FID), dont la première phase portera sur la santé, augure bien à cet égard. On pourrait par exemple intégrer un programme de recherche sur les systèmes publics d'information sur la santé de l'Amérique latine à des recherches biomédicales exécutées en laboratoire et portant sur les nouveaux agents pharmaceutiques destinés au traitement de la maladie de Chagas. Le FID-santé offre par ailleurs d'énormes possibilités de combler des lacunes fondamentales en ce qui a trait à la recherche en santé dans le monde, particulièrement en ce qui a trait au « passage du laboratoire au chevet du malade », qu'on n'a jamais vraiment approfondi comme il se doit. Le FID-santé et les activités de l'Initiative de recherche en santé mondiale sont bien positionnés pour combler cette lacune.

### **Programmes complémentaires**

- 157 La programmation du Centre sera surtout établie en fonction des thèmes de recherche énoncés auparavant. De surcroît, le Centre exécutera quelques programmes qui ne seront pas rattachés à ces thèmes, afin de pouvoir
1. prendre une part active à l'examen et à l'élargissement de la participation des Canadiens au développement international et à la réflexion sur les grands enjeux mondiaux et les soutenir à cet égard;
  2. offrir à des chercheurs du Canada et de pays du Sud des possibilités de formation en bonne et due forme;
  3. se réserver une marge de manoeuvre pour se pencher sur de nouvelles questions triées sur le volet qui ne s'inscrivent dans aucun des thèmes de recherche ou qui méritent d'être explorées ou mises en incubation.

### ***Partenariats canadiens – universités, établissements de recherche et organisations non gouvernementales***

- 158 Le Centre continuera d'appuyer directement des groupes canadiens intéressés et d'entretenir des relations avec eux en se concentrant sur les organismes et les activités de savoir orientés vers le développement international; les Partenariats canadiens demeureront le programme qui répondra le plus directement aux propositions

présentées par des Canadiens. L'objectif : contribuer à la production de connaissances et à la mise au point de pratiques, dans un contexte où il existe une conscience aiguë du fait que la sécurité et la prospérité du Canada, dans un monde juste et où règne la paix, dépendent d'idées, de connaissances et d'innovations qui, de plus en plus, surgissent partout dans le monde, y compris et tout particulièrement dans les pays en développement. Le CRDI entretiendra des liens institutionnels avec des organismes canadiens de premier plan, dont l'Association des universités et collèges du Canada, le Conseil canadien pour la coopération internationale, des sociétés savantes canadiennes, des universités et des organisations non gouvernementales (ONG). Le CRDI continuera d'explorer, dans la mesure du possible, les possibilités d'accroître la collaboration entre les universités et les ONG du Canada, de manière à tirer parti de la complémentarité des compétences et de l'expérience de chacune en matière de développement international. Les Partenariats canadiens continueront de donner suite à un vaste éventail de propositions. Le soutien ne sera pas accordé en fonction de sujets donnés, mais on prévoit qu'en règle générale, les activités compléteront celles qu'appuient les programmes du Centre.

- 159 Le soutien cherchera avant tout à
- renforcer la capacité canadienne d'intervenir à l'égard des questions de développement international, habituellement en collaboration avec des partenaires des pays en développement;
  - favoriser et faciliter les contacts entre les chercheurs et les établissements du Canada et ceux des pays en développement — au moyen de fonds de démarrage pour l'établissement de partenariats, de la participation à des ateliers, de bourses accordées à des chercheurs invités et d'autres mécanismes;
  - financer des projets de recherche qui portent sur des intérêts mutuels et des influences réciproques entre le Canada et les pays en développement, notamment en ce qui a trait à la responsabilité sociale des entreprises et à l'étude des moyens grâce auxquels les diasporas peuvent contribuer au développement du pays d'origine.
- 160 Toutes les activités appuyées par le Centre seront caractérisées par le souci d'assurer des conditions optimales d'exécution aux partenariats de recherche Sud-Nord; on continuera vraisemblablement de chercher à en savoir plus à ce sujet.
- 161 Le Centre examinera la possibilité d'appuyer davantage d'établissements de recherche canadiens au moyen d'un soutien institutionnel. Il a accordé un tel soutien aux programmes de l'Institut international du développement durable et à ceux de l'Institut Nord-Sud, afin que les coûts de transaction soient inférieurs à ceux qui sont associés au soutien offert à des projets. On pourrait peut-être envisager le recours à une approche semblable dans quelques autres cas. Certains établissements voués à la recherche sur les politiques qui effectuent des travaux sur des questions de développement international et sur des enjeux mondiaux pourraient aussi profiter d'un soutien à caractère davantage institutionnel de la part du Centre; on examinera les possibilités à cet égard.
- 162 Le CRDI soutiendra certains projets de recherche et activités de savoir de portée modeste, exécutés par des organismes canadiens qui s'intéressent à la coopération internationale. Soutenus par de petites subventions, ces projets et activités permettent à des Canadiens de tous horizons d'être associés au travail du Centre et à sa mission. Ce mécanisme stimule l'expérimentation et l'émergence de nouvelles idées. Le lien entre ces petites subventions et la recherche sera plus étroit que par le passé.

- 163 Les Partenariats canadiens communiqueront les résultats obtenus grâce aux fonds octroyés de sorte que les Canadiens soient au courant de la contribution de leurs concitoyens à la recherche pour le développement et de la façon dont le Centre l'appuie.

### **Bourses**

- 164 Depuis 2005, le CRDI a augmenté son appui à la formation de jeunes chercheurs, tant du Canada que de pays en développement. Il continuera de le faire en accordant des bourses d'études et de recherche et en proposant des stages, en soutenant des diplômés en journalisme qui souhaitent effectuer des reportages sur des questions se rapportant au développement et en offrant un nombre restreint de possibilités à des professionnels à mi-carrière et plus chevronnés.
- 165 La principale façon dont le Centre appuie la recherche doctorale au sein des universités canadiennes consiste à couvrir les frais des travaux de recherche sur le terrain d'étudiants du Canada et de pays en développement. Depuis quelques années, le Centre a recommencé à offrir un soutien direct aux chercheurs débutants de pays en développement. Pour ce faire, il a choisi des établissements africains pour qu'ils administrent les concours et affectent les fonds destinés à l'exécution des travaux de recherche nécessaires à l'obtention d'un diplôme d'études supérieures. Quelques étudiants ont reçu une aide pour suivre la totalité d'un programme d'études de maîtrise ou de doctorat dans un établissement africain. Les sujets de recherche cadrent avec les thèmes retenus pour la programmation du Centre. S'il y a augmentation des fonds, le soutien à la formation sera intensifié en Afrique et étendu à l'Asie et à l'Amérique latine.
- 166 Le Centre étudiera aussi la possibilité d'offrir à de jeunes chercheurs de pays en développement l'occasion d'utiliser et de perfectionner leurs compétences en recherche après l'obtention de leur diplôme. Certains mécanismes pourraient prévoir une familiarisation avec la recherche sur les politiques, afin que les chercheurs débutants connaissent mieux les conditions dans lesquelles certaines de leurs constatations sont susceptibles d'influer sur les décisions en matière de développement.

### **Initiatives spéciales**

- 167 Le Centre conservera la capacité d'examiner et de préconiser de nouvelles orientations de recherche, une fonction d'incubation dont pourrait hériter, dans un premier temps, la Division des initiatives spéciales. De par sa nature même, cette fonction sera empreinte de souplesse et réagira aux idées au fur et à mesure qu'elles seront formulées et débattues. Il pourrait s'agir par exemple de recherches prospectives ayant pour but de cerner divers aspects des défis qui se profilent à l'horizon en matière de développement et de susciter la réflexion à cet égard.
- 168 Le Centre acceptera également, s'il y a lieu, de gérer des activités de recherche proposées par le gouvernement du Canada, comme il l'a fait par le passé s'agissant du programme de recherche sur la question des réfugiés palestiniens. Le cas échéant, quand il souhaitera les distinguer de sa programmation courante, il conviendra que le Centre les prenne en charge à titre d'« initiatives spéciales ».

## Troisième partie

# Éléments associés à la mise en oeuvre du modèle de fonctionnement reposant sur des « subventions à valeur ajoutée »

169 Outre sa programmation, d'autres aspects du fonctionnement du CRDI sont eux aussi essentiels à la réalisation de sa mission et à la mise en oeuvre de son modèle de fonctionnement reposant sur des « subventions à valeur ajoutée ». Il ne s'agit pas tant ici de *ce sur quoi* porte l'action du CRDI — cela a été décrit dans les pages qui précèdent et qui portent sur les thèmes de recherche en fonction desquels sa programmation est structurée — que de *la façon* dont il exerce cette action. Des politiques adéquates en matière de ressources humaines, le rôle important et pertinent que jouent les bureaux régionaux et de solides partenariats avec des bailleurs de fonds canadiens et étrangers sont tous des éléments primordiaux qui viennent soutenir l'action du CRDI. Il est tout aussi essentiel de tirer des enseignements des activités antérieures du Centre que de se tourner vers l'extérieur en fournissant de l'information, en diffusant les résultats des travaux et en contribuant à des débats cruciaux. Enfin, la gestion du risque et la bonne gestion sont fondamentales pour le CRDI, un bailleur de fonds de la recherche qui se fait un point d'honneur d'administrer de manière professionnelle les ressources qui lui sont confiées.

### Personnel

- 170 La réussite de la stratégie du CRDI repose sur ses employés. Le Centre offre un milieu de travail exigeant et stimulant qui attire un effectif multilingue de composition internationale reconnu pour son excellence, son ouverture à l'innovation et sa détermination à relever les défis en matière de développement international. Le Centre compte offrir à son personnel une expérience professionnelle des plus enrichissantes, afin d'attirer les personnes hautement compétentes lui permettant de répondre à ses besoins actuels et futurs.
- 171 La philosophie en matière d'emploi du CRDI valorise des relations productives entre la direction et les employés, étayées par le perfectionnement professionnel et l'apprentissage, un régime de rémunération globale concurrentiel et une culture qui met l'accent sur la santé et le mieux-être de tous les employés. Une association du personnel représente les intérêts des employés. La conciliation travail-vie personnelle revêt une importance particulière au sein d'un organisme qui a des bureaux sur quatre continents et dont le personnel de programme et le personnel professionnel sont appelés à voyager souvent à l'étranger. Cela exige une grande souplesse pour s'adapter aux différents horaires de travail qu'observe le Centre.
- 172 Pour que le Centre conserve sa réputation à titre de milieu de travail enviable, il lui faut faire preuve de vigilance et constamment chercher à s'améliorer; il lui faut aussi être prêt à remettre en question les pratiques établies et savoir s'adapter à un contexte sans cesse en évolution. Au cours des cinq prochaines années, le Centre continuera d'investir dans ses employés.

## Présence régionale et matrice des programmes

- 173 Le système de gestion matricielle du CRDI allie les axes thématiques prioritaires, le personnel de programme étant dépositaire de l'expertise du Centre à cet égard, et la prise en compte des priorités et des besoins locaux en matière de recherche, ses bureaux régionaux répartis sur les continents en développement — en Amérique latine, au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie — lui permettant de demeurer au fait de l'évolution des contextes locaux et régionaux.
- 174 Comme par le passé, le CRDI fera appel à ses bureaux régionaux pour assurer la veille stratégique, gérer l'information, élaborer et exécuter les programmes, forger des partenariats, utiliser les résultats de recherche, gérer les risques et représenter le Centre auprès des établissements, canadiens et autres, sur le terrain. Ces bureaux sont beaucoup plus que des excroissances administratives du siège; ils constituent un énorme atout stratégique et font partie intégrante de la personnalité de l'organisme. Ils jouent un rôle essentiel dans la gestion efficace de la matrice des programmes, car ils contribuent à l'intégration des points de vue régionaux dans la programmation, ils favorisent les partenariats et mènent des activités d'expansion des ressources sur place et ils participent à la diffusion des résultats de recherche.

## Mobilisation des Canadiens

- 175 La recherche contribue à la prospérité et à la qualité de vie d'un pays, et c'est le cas au Canada. En outre, la recherche canadienne revêt de plus en plus un caractère international et alimente donc les relations entre le Canada et les pays en développement, ce qui permet de comprendre et de relever des défis communs. Par ailleurs, le Canada s'ouvre à l'excellence scientifique partout dans le monde et s'emploie activement à en tirer parti.
- 176 Le CRDI encourage les Canadiens à s'intéresser au développement international. Il finance des travaux de recherche réalisés par la société civile, le milieu universitaire, le monde des affaires et les divers ordres de gouvernement au Canada, ainsi que la collaboration entre ces groupes, notamment en appuyant un petit nombre d'établissements partenaires et d'associations professionnelles.
- 177 Le CRDI contribue à la préparation d'une nouvelle génération de chercheurs canadiens et étrangers. Il offre des possibilités à des chercheurs talentueux du Canada et de pays en développement, entre autres, en appuyant des études de doctorat et des travaux de recherche sur le terrain et en assurant un mentorat par l'entremise d'emplois de courte durée au Centre.
- 178 Le Centre fait aussi appel à des talents canadiens dans le cadre de ses programmes de recherche courants. Il veut ainsi favoriser une collaboration véritable avec les scientifiques des pays en développement plutôt que de se contenter d'appuyer la recherche sur ces pays. Ces programmes aident aussi les chercheurs, les analystes et les praticiens des pays en développement à participer aux débats mondiaux pertinents et à les influencer, puis à s'en inspirer pour guider le changement à l'échelon local.
- 179 Le CRDI agit comme intermédiaire dans la création de partenariats entre le Canada et les pays en développement en finançant la participation de chercheurs de pays en développement à des collaborations novatrices. Cette facette gagnera en importance au cours



des années à venir. Par exemple, le Centre collabore avec les conseils subventionnaires du Canada afin d'offrir aux chercheurs canadiens les plus talentueux de nouvelles possibilités de s'associer à leurs homologues de pays en développement pour s'attaquer ensemble à des problèmes communs. L'Initiative internationale des chaires de recherche, menée en collaboration avec le Programme des chaires de recherche du Canada, et les Alliances internationales de recherche universités-communautés, le fruit d'un partenariat avec le Conseil de recherches en sciences humaines, en sont des exemples.

## Partenariats avec des bailleurs de fonds

- 180 Le CRDI collabore avec une grande variété d'entités, notamment des organismes gouvernementaux, des conseils subventionnaires, des entreprises et des fondations philanthropiques. Le CRDI cherche à créer des occasions de collaboration innovantes ou encore qui enrichissent celles qui sont offertes par des tiers. Le CRDI collabore avec d'autres pour apprendre d'eux, élargir la portée des idées qu'il appuie et faire passer à grande échelle certaines innovations. Il est beaucoup plus qu'un simple organisme d'exécution. La collaboration peut prendre diverses formes, allant d'un échange informel d'information à l'organisation conjointe de conférences, en passant par le financement parallèle de projets et la conclusion d'accords de partenariat en bonne et due forme. Le CRDI s'associe avec d'autres bailleurs de fonds pour mettre en commun des ressources techniques, scientifiques ou financières afin d'approfondir des sujets de recherche d'intérêt commun. Les partenariats offrent en outre la possibilité de mieux coordonner la recherche pour le développement à l'échelle mondiale et d'en accroître l'impact.
- 181 Ces dernières années, les partenariats du CRDI avec d'autres bailleurs de fonds ont pris beaucoup d'ampleur, tant pour ce qui est de leur nombre que de leur envergure. Ils constituent un important levier permettant d'accroître la portée et les répercussions des investissements du Centre, et aussi de mettre davantage de ressources à la disposition des chercheurs des pays en développement. Le Centre prend part à des partenariats qui cadrent avec ses objectifs stratégiques et avec les intérêts de ses partenaires et qui les servent. Le CRDI participe à la conception des programmes qui en découlent, ce qui lui permet de veiller à ce qu'ils respectent ses politiques et procédures.
- 182 Le mécanisme d'établissement et de gestion des partenariats avec d'autres bailleurs de fonds du CRDI a été conçu avec soin. Si la division chargée des partenariats assure la coordination et procure un soutien de nature stratégique et technique, au Centre, les partenariats sont une responsabilité partagée et font partie intégrante de la culture organisationnelle. La démarche du CRDI à cet égard est décrite dans le dépliant *Planification des partenariats*. En 2010, le Conseil des gouverneurs du CRDI adoptera la toute première stratégie de partenariat du Centre.
- 183 Les partenariats mettent à profit les atouts clés du CRDI et constituent une validation extérieure de la qualité du soutien à la recherche qu'il offre. Le Centre est reconnu pour l'excellence de son travail en matière de recherche et d'innovation, notamment pour l'expertise de son personnel, ce qui lui offre l'occasion d'exercer une influence sur des tiers<sup>9</sup>. Le Centre est présent sur le terrain dans les pays en développement, grâce à son

---

<sup>9</sup> GlobeScan (2008); voir la note 5.

réseau de bureaux régionaux et aux liens qu'il entretient avec des milieux de recherche aptes à produire ou à adapter des connaissances en fonction des besoins locaux. La souplesse dont fait preuve le CRDI lui permet de s'adapter à l'évolution des priorités au fil du temps; parallèlement, il assure une certaine stabilité en investissant ses propres ressources dans des partenariats conclus avec d'autres bailleurs de fonds.

- 184 Le gouvernement du Canada, surtout l'Agence canadienne de développement international (ACDI), demeure le plus important partenaire financier du CRDI. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international est un autre allié précieux. Les démarches distinctes de l'ACDI et du CRDI viennent s'enrichir mutuellement. La collaboration avec des bailleurs de fonds de la recherche canadiens demeurera une priorité.

## Évaluation

- 185 Pour le CRDI, l'évaluation remplit deux fonctions : la reddition de comptes et l'apprentissage. L'évaluation favorise donc une saine gestion des fonds ainsi qu'une amélioration permanente, et aide ainsi tant les bénéficiaires que le personnel du CRDI.
- 186 Lorsque le CRDI entreprend une évaluation, il sait déjà qui s'en servira et comment. Les besoins et les exigences des utilisateurs de l'évaluation peuvent être fort variés. Ces utilisateurs peuvent être des chercheurs, des gestionnaires ou des organismes bailleurs de fonds. Par conséquent, le CRDI adhère au pluralisme méthodologique : il utilise toute une gamme de méthodes et d'outils d'évaluation pour aborder comme il se doit chaque situation particulière et répondre aux besoins des divers utilisateurs.
- 187 Au CRDI, les évaluations portent sur des projets, sur des programmes et sur des éléments stratégiques. L'évaluation à l'interne des projets du CRDI comprend la préparation de rapports de fin de projet, notamment pour tous les grands et moyens projets. Tous les programmes du Centre font l'objet d'examen externes périodiques pour en évaluer les résultats et les pratiques de gestion, pour en tirer des enseignements et formuler des réflexions sur ce qui pourrait être amélioré ou réalisé différemment, ainsi que pour aider à en déterminer les orientations futures. Enfin, le Centre commande des évaluations portant sur des éléments stratégiques ou transversaux comme la gestion des réseaux de recherche, le renforcement des capacités des particuliers et des organismes et l'influence de la recherche sur les politiques.
- 188 Le CRDI exerce son action dans des contextes complexes et en évolution constante, ce qui suppose qu'il faut sans cesse élaborer ou adapter des cadres et des démarches d'évaluation. Le CRDI appuie donc des recherches sur l'évaluation même et collabore avec des partenaires pour élaborer des théories et des méthodologies pertinentes ainsi que pour favoriser le réseautage et le renforcement des capacités. Le CRDI a été à l'origine de méthodologies d'évaluation novatrices et influentes qui ont été adoptées par nombre de ses partenaires de recherche et de financement, la cartographie des incidences par exemple.
- 189 Le Centre est résolu à respecter les normes internationales d'excellence en matière d'évaluation. Il s'appuie sur quatre principes reconnus à l'échelle internationale (l'utilité, la faisabilité, l'exactitude technique et la rectitude éthique) et présente un rapport au Conseil des gouverneurs chaque année.

190 Au cours des années à venir, les travaux d'évaluation chercheront à déterminer comment concevoir et exécuter les activités de recherche de manière à ce qu'elles débouchent sur un apport à de vastes domaines ou champs de recherche. Il sera ainsi plus facile de distinguer comment le Centre peut contribuer plus souvent, et de façon plus systématique, aux chapitres de la conception, de la méthodologie et de la mise en oeuvre, à la production de résultats, d'incidences et d'impacts importants.

## **Communications**

- 191 La stratégie de communication du CRDI concourt à la réalisation des objectifs organisationnels. Elle vise
- à faire connaître le Centre au Canada et à susciter des appuis à son égard,
  - à orienter et à assurer la diffusion des résultats de recherche,
  - à rendre le personnel du CRDI et les bénéficiaires de son appui mieux en mesure de communiquer de manière utile.
- 192 Des communications efficaces effectuées en temps opportun aident à rehausser l'image publique du CRDI à titre d'organisme transparent et responsable.
- 193 La diffusion fructueuse des constatations émanant des recherches est essentielle pour que la recherche appliquée vienne éclairer les politiques et les pratiques, un objectif visé tant par le CRDI que par ses partenaires. Le renforcement des capacités de recherche doit donc avoir pour but d'aider les bénéficiaires à mieux communiquer leurs constatations aux publics pertinents, souvent fort diversifiés et qui comprennent des chercheurs, des responsables des politiques, des praticiens, des guides d'opinion, des publics informés au Canada et dans les pays en développement, ainsi que des bailleurs de fonds partenaires du CRDI. Le CRDI s'emploiera à rendre les membres de son personnel et ses partenaires de recherche plus aptes à communiquer les constatations émanant des recherches en leur fournissant des outils et en leur prodiguant des conseils.
- 194 Le président du Conseil des gouverneurs, le président du Centre et les membres de la haute direction représentent le CRDI auprès des publics externes, font connaître la mission du Centre et donnent suite aux demandes de comparution devant les comités parlementaires. Le personnel de programme collabore avec les bénéficiaires des subventions pour la diffusion des résultats de recherche et leur donne la possibilité de participer à de vastes débats, ce qui permet de faire connaître le CRDI et son action. Les spécialistes des communications du Centre sont souvent mis à contribution à cette fin. La Division des communications joue aussi un rôle de premier plan dans la veille stratégique en repérant les tendances et les débats d'actualité susceptibles d'influer sur les orientations futures du Centre.
- 195 Au cours des années à venir, le Centre fera mieux connaître sa démarche et les résultats qu'il obtient, d'une manière adaptée à ses principaux publics et en des termes clairs et simples. Pour ce faire, il aura recours à des séances d'information privées à l'intention de hauts responsables clés, à des assemblées et à des conférences publiques au Canada et ailleurs, à des activités de marketing et de rayonnement, aux relations avec les médias, à des publications sur support papier et sur le Web, aux médias sociaux et à d'autres mécanismes qu'il juge pertinents. Le CRDI veillera à ce que divers publics, au Canada et dans les pays en développement, saisissent la pertinence de son action au regard des

grandes priorités du gouvernement et, de façon plus générale, pour ce qui est d'influer sur les politiques et les pratiques. Tous les membres du personnel seront appelés à contribuer à la préparation et à la diffusion de récits qui interpellent et d'une documentation efficace au sujet de l'action du CRDI.

## **Gestion de l'information**

- 196 Les fonctions de communication du CRDI reposent sur son mode de gestion de l'information. Il est essentiel de pouvoir disposer d'un accès facile à la mémoire organisationnelle du Centre si l'on veut illustrer la pertinence des recherches appuyées par le CRDI, en dégager des enseignements et les diffuser et renforcer les capacités tant du Centre que de ses bénéficiaires. Le CRDI a mis en place des mécanismes pour faire en sorte que la mémoire organisationnelle soit constituée, pour la rendre accessible au personnel et pour la faire connaître dans l'ensemble de l'organisme et à l'extérieur.
- 197 Au CRDI, la gestion de l'information est conforme à la législation canadienne et à la politique gouvernementale et respecte l'engagement indéfectible du Centre envers la transparence et la reddition de comptes. Mais cela va plus loin : une gestion bien avisée de l'information étaye les objectifs organisationnels du CRDI, car elle aide le Centre à faire en sorte que les chercheurs, les décideurs et la population en général puissent avoir accès aux connaissances, les utiliser et les mettre en commun où qu'ils se trouvent et quand ils en ont besoin.
- 198 Le CRDI conserve les résultats des recherches qu'il appuie : l'accès à ces connaissances permet de réaliser des progrès qui aident les pays en développement, de même que le Canada, et continueront de les aider dans les années à venir. Le CRDI entend également continuer de veiller à ce que des technologies et des méthodes adéquates soient en place. La Bibliothèque numérique du CRDI, par exemple, est une pierre angulaire de l'engagement du Centre à l'égard de la reddition de comptes à la population : elle offre un accès libre et durable aux résultats de recherche tout en participant au mouvement mondial en faveur de l'élimination des obstacles — d'ordre économique, social, géographique ou autre — à la mise en commun et à l'utilisation des connaissances.

## **Gestion du risque et innovation**

- 199 De par sa nature même, la recherche est une entreprise risquée; elle l'est encore davantage dans les pays en développement. Le soutien à la recherche et au renforcement des capacités dans ces pays oblige parfois à composer avec des contextes où l'infrastructure de recherche est faible, où les institutions sont fragiles et où la conjoncture politique et économique est instable. Cependant, le risque peut, en contrepartie, produire des gains.
- 200 Le Centre ne craint pas les risques, mais c'est en toute connaissance de cause qu'il en prend. Le CRDI se doit d'agir ainsi pour atteindre ses objectifs organisationnels. L'acceptation du risque comme élément nécessaire du travail du CRDI est une dimension que le Conseil et la direction traitent avec une diligence raisonnable.
- 201 Le CRDI adopte une démarche constante, proactive et systématique en matière de gestion du risque. Cette dernière englobe la détermination, l'appréciation et l'atténuation des risques. Une gestion du risque efficace exige d'attribuer des responsabilités, d'élaborer des politiques et des mécanismes et de recevoir et de communiquer de manière

transparente l'information sur les risques qui pèsent sur la réalisation des objectifs du Centre. La politique du CRDI en matière de gestion du risque définit clairement les rôles que jouent le Conseil des gouverneurs, la direction et le personnel à cet égard. Une approche universelle ne convient pas; plutôt, la détermination, l'atténuation et la gestion des risques sont effectuées dans tout le Centre au moyen de différents mécanismes établis sur mesure. La haute direction réalise chaque année une appréciation des risques afin d'établir le profil de risque organisationnel. Le processus lui permet de réfléchir aux principaux risques qui pourraient entraver la réalisation des objectifs, de les cerner et de se pencher sur l'efficacité des stratégies et des mécanismes d'atténuation mis en place afin de gérer les risques et de tirer parti d'innovations. Le profil de risque organisationnel reçoit l'aval du Comité des finances et de la vérification du Conseil. Le Centre cherche sans cesse à mieux consigner et à mieux intégrer les différents mécanismes de gestion du risque. La direction communique avec le personnel afin de l'orienter au sujet de la tolérance au risque et d'obtenir de l'information importante sur l'évolution des différentes catégories de risques.

### **Risques d'ordre stratégique**

202 Il importe que le CRDI gère cette première catégorie de risques du profil de risque organisationnel de concert avec ses parties prenantes. Les risques d'ordre stratégique sont des risques associés à la réputation du Centre, au fait que ses travaux doivent demeurer pertinents, à l'obligation de rendre des comptes quant aux résultats de nature financière et programmatique et à la nécessité de fournir de l'information fiable au sujet du rendement. Au-delà des risques d'ordre opérationnel et des risques découlant du modèle de fonctionnement du CRDI, il y a aussi des risques reliés aux contextes canadien et mondial sur le plan du financement et de la fiscalité, aux fluctuations des marchés qui ont des incidences sur les fonds de dotation des fondations auxquelles le CRDI s'associe et à d'autres éventualités que le CRDI peut pressentir dans une certaine mesure lorsqu'il établit son budget chaque année mais contre lesquelles il ne peut tout à fait se prémunir. Pour y faire face, le CRDI est en rapport constant avec les autres bailleurs de fonds et avec d'autres entités du gouvernement du Canada.

### **Risques d'ordre programmatique**

203 Compte tenu de la nature des travaux du CRDI, les risques d'ordre programmatique sont au coeur même du profil de risque organisationnel, et la majorité des mécanismes de gestion du risque du Centre portent sur cette catégorie de risques. Les mécanismes fondamentaux utilisés ont pour but de gérer les risques reliés

- aux pays où le CRDI exerce son action,
- aux bailleurs de fonds, aux partenaires de recherche et aux établissements bénéficiaires auxquels le CRDI s'associe,
- aux méthodes de recherche employées,
- à la possibilité d'obtenir des résultats.

### **Risques d'ordre organisationnel**

204 Les activités d'exploitation et la gestion des ressources financières, humaines et d'information du Centre présentent un certain nombre de risques importants. Parmi eux figurent la stabilité du financement et l'effet que pourrait avoir sur l'exploitation un

financement fluctuant ou incertain. Le CRDI atténue ce risque grâce à la façon dont il établit son budget et affecte les ressources, à son mécanisme d'approbation du financement des bailleurs de fonds et à son mode de gestion du rôle qu'il joue dans le processus de répartition des fonds de l'enveloppe de l'aide internationale.

- 205 Font également partie de cette catégorie les risques associés aux impératifs suivants : veiller à ce que les mécanismes de contrôle de la gestion financière soient adéquats, à ce que la dotation en personnel permette la réalisation des objectifs du CRDI, à ce que le milieu de travail soit propice à la santé et à la sécurité du personnel et à ce que des systèmes efficaces soient en place afin de saisir, de conserver et de diffuser les données voulues aux fins de la prise de décisions.

### **Risque et innovation**

- 206 Grâce au savoir-faire professionnel des membres du personnel du CRDI, appliqué de manière constante, proactive et systématique, il est possible d'adopter des façons de faire innovantes et de gérer les risques qui y sont associés de manière à obtenir les meilleurs résultats possibles. Le CRDI compte sur les membres de son personnel pour qu'ils fassent appel à leurs compétences et à leurs connaissances particulières selon la situation : c'est là l'une des grandes raisons pour lesquelles le Centre peut innover et gérer le risque tout à la fois. La responsabilité à l'égard de la gestion du risque est partagée à l'échelle du Centre. En outre, une équipe chargée de la gestion du risque et de la vérification interne offre un soutien et une formation spécialisés. Pour aider le CRDI à réaliser ses objectifs, cette équipe exécute des travaux de nature consultative et facilitante en matière de gestion du risque et exerce la fonction de vérification interne, laquelle procure une analyse et une assurance fondées sur des données probantes.
- 207 Au CRDI, la fonction de vérification interne est axée sur le renforcement de la capacité de gestion du risque. Le plan de vérification à long terme prend en compte les risques cernés par la direction et le Comité des finances et de la vérification du Conseil et énoncés dans le profil de risque organisationnel. Ont été soumis par le passé et seront soumis à l'avenir à une vérification interne des secteurs qui permettent d'atténuer les principaux risques d'ordre organisationnel, dont le processus d'appréciation des risques que présentent les établissements bénéficiaires, la gestion de l'information, les mécanismes de contrôle financier, les bureaux régionaux du CRDI de même que les fonctions reliées à la gestion et au suivi des projets.

### **Gérance**

- 208 Le CRDI assure une gérance efficace des ressources que lui confie le gouvernement du Canada et ses bailleurs de fonds partenaires. Les défis avec lesquels doivent composer les pays en développement et les possibilités qui s'offrent à eux ne cessent d'évoluer. Le Centre veille donc à conserver la souplesse opérationnelle lui permettant de réagir à l'évolution des besoins. Le CRDI se demande constamment pourquoi, où et comment intervenir en vue d'un impact maximal. Les fonds sont affectés aux programmes chaque année en fonction des priorités du Centre.
- 209 Le CRDI entretient une relation étroite avec ses bénéficiaires. Il demeure engagé tout au long du processus de recherche, cherchant à comprendre les problèmes, leur contexte et les applications possibles. Le Centre a mis en place, en ce qui concerne le choix et

le suivi des projets et le décaissement des subventions, des mécanismes permettant de garantir la qualité des activités subventionnées en ce qui a trait à la recherche, aux politiques et au renforcement des capacités et de s'assurer qu'elles tombent à point nommé et sont menées à terme. Le CRDI cède souvent la responsabilité de la coordination, de l'administration et de la gestion aux établissements bénéficiaires en prenant soin d'appliquer des mesures de contrôle rigoureuses. Le CRDI adapte les conditions financières et techniques énoncées dans les accords de subvention des projets en fonction de la capacité du bénéficiaire de gérer ses ressources.

- 210 Le CRDI affiche un excellent dossier en matière de gestion efficace des ressources. Depuis qu'il existe, le vérificateur général du Canada a présenté chaque année une opinion sans réserve au sujet de ses états financiers. Les examens spéciaux du Bureau du vérificateur général, dont le plus récent remonte à 2008, ont été favorables et n'ont relevé aucune lacune importante. Il est reconnu que les systèmes et les pratiques du Centre garantissent que ses éléments d'actif sont utilisés à bon escient et sont dûment protégés et contrôlés, que la gestion de l'ensemble de ses ressources est économique et efficiente et que ses opérations sont efficaces. Afin de s'acquitter de ses responsabilités en matière de surveillance financière et de gouvernance organisationnelle, le CRDI peut compter sur sa direction, mais aussi sur un Conseil des gouverneurs qui possède l'indépendance, les capacités, les compétences et le talent nécessaires. Le Centre s'emploiera à conserver une fiche exemplaire sur ces deux plans.

## Conclusion

- 211 En 2010, le CRDI, à 40 ans, n'a rien perdu de sa pertinence et est peut-être même plus pertinent que jamais. En effet, dans un nombre grandissant de pays en développement, les résultats de recherche peuvent exercer une influence sur les politiques, et la capacité de produire des recherches de grande qualité va croissant. Loin de disparaître, les défis à relever dans la sphère du développement international sont plutôt en train de se transformer, en partie en raison de nouvelles menaces et de possibilités inédites qui voient le jour à l'échelle planétaire, notamment dans le domaine de la santé. Les connaissances demeurent fondamentales si l'on désire trouver des façons d'éliminer la pauvreté, d'accroître la prospérité, l'équité et la durabilité et de faire reculer la discrimination et l'exclusion.
- 212 Ce sont les populations des pays en développement mêmes qui doivent être les moteurs de ces changements positifs : elles doivent cerner leurs besoins et proposer des moyens d'y répondre. Le CRDI est toutefois bien positionné pour les soutenir dans cette entreprise : il peut aider à concevoir des solutions intelligentes, à jeter des ponts et à produire des résultats, et il entend bien le faire. S'employer à le faire mieux que jamais et s'adapter sans cesse aux nouveaux besoins et aux nouveaux défis, voilà ce qui sera au cœur de l'action du CRDI au cours des cinq prochaines années.

# Coordonnées des bureaux du CRDI

## Sur Internet [www.crdi.ca](http://www.crdi.ca)

<http://idl-bnc.idrc.ca> — Bibliothèque numérique du CRDI  
[reference@idrc.ca](mailto:reference@idrc.ca) — Service de référence de la bibliothèque  
[info@crdi.ca](mailto:info@crdi.ca) — Renseignements généraux  
[www.crdi.ca/abonner](http://www.crdi.ca/abonner) — Abonnement au *Bulletin du CRDI*

## Siège

### Centre de recherches pour le développement international

CP 8500, Ottawa (Ontario) Canada K1G 3H9  
*Adresse municipale* : 150, rue Kent, Ottawa (Ontario)  
Canada  
*Tél.* : (+1) 613-236-6163  
*Télé.* : (+1) 613-238-7230  
*Courriel* : [info@idrc.ca](mailto:info@idrc.ca)  
*Web* : [www.crdi.ca](http://www.crdi.ca)

## Amérique latine et Caraïbes

### Bureau régional de l'Amérique latine et des Caraïbes

Avenida Brasil 2655, 11300 Montevideo, Uruguay  
*Tél.* : (+598 2) 709 0042  
*Télé.* : (+598 2) 708 6776  
*Courriel* : [lacroinf@idrc.org.uy](mailto:lacroinf@idrc.org.uy)  
*Web* : [www.crdi.ca/bralc](http://www.crdi.ca/bralc)

## Asie

### Bureau régional de l'Asie du Sud et Chine

208 Jor Bagh, New Delhi 110003, Inde  
*Tél.* : (+91 11) 2461 9411  
*Télé.* : (+91 11) 2462 2707  
*Courriel* : [saro@idrc.org.in](mailto:saro@idrc.org.in)  
*Web* : [www.crdi.ca/brasu](http://www.crdi.ca/brasu)

### Bureau régional de l'Asie du Sud-Est et de l'Est

22 Cross Street #02-55,  
South Bridge Court, Singapour 048421  
*Tél.* : (+65) 6438 7877  
*Télé.* : (+65) 6438 4844  
*Courriel* : [asro@idrc.org.sg](mailto:asro@idrc.org.sg)  
*Web* : [www.crdi.ca/brasi](http://www.crdi.ca/brasi)

## Afrique

### Bureau régional de l'Afrique orientale et australe

BP 62084, 00200 Nairobi, Kenya  
*Adresse municipale* : Liaison House, 2<sup>nd</sup> Floor,  
State House Avenue, Nairobi, Kenya  
(Adresser tout courrier à la directrice régionale)  
*Tél.* : (+254 20) 271 3160/61  
*Télé.* : (+254 20) 271 1063  
*Courriel* : [vngugi@idrc.or.ke](mailto:vngugi@idrc.or.ke)  
*Web* : [www.crdi.ca/brafo](http://www.crdi.ca/brafo)

### Bureau régional du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord

BP 14 Orman, Gizeh, Le Caire, Égypte  
*Adresse municipale* : 8, rue Ahmed Niseem, 8<sup>e</sup> étage,  
Gizeh, Le Caire, Égypte  
*Tél.* : (+20 2) 336 7051/52/53/54/57  
*Télé.* : (+20 2) 336 7056  
*Courriel* : [skamel@idrc.org.eg](mailto:skamel@idrc.org.eg)  
*Web* : [www.crdi.ca/bremo](http://www.crdi.ca/bremo)

### Bureau régional de l'Afrique occidentale et centrale

BP 11007, Peytavin, Dakar, Sénégal  
*Adresse municipale* : Rue de Saint-Louis,  
angle avenue Cheikh Anta Diop, Point E  
Dakar, Sénégal  
*Tél.* : (+221 33) 864 0000  
*Télé.* : (+221 33) 825 3255  
*Courriel* : [jgerard@idrc.org.sn](mailto:jgerard@idrc.org.sn)  
*Web* : [www.crdi.ca/braco](http://www.crdi.ca/braco)